

Rapport d'activité des services

Année 2022





311 083

habitants
(Population légale
en 2022 - insee)

51

habitants/km²

6 004 km²
de superficie



4 500 km
de routes
départementales

17 cantons
431 communes
3 arrondissements



L'édito du président

La Collectivité départementale exerce de très nombreuses responsabilités et missions qui touchent à la vie quotidienne de tous les Auboisiens.

Son action se fonde sur les marqueurs solides que sont la proximité et la Solidarité.

Pour cela, elle mobilise une communauté humaine, unie, composée d'élus et de l'ensemble des services.

Chacune et chacun dans cette démarche collective tient sa place en parfaite harmonie avec un objectif commun de réactivité, d'efficacité et de respect mutuel entre tous les intervenants.

Notre dynamique collective s'appuie sur la mutualisation des talents et compétences qui suppose un partage constant d'informations.

Ce rapport d'activité constitue le support principal de cette connaissance partagée.

Vous apprécierez, je l'espère, sa qualité, sa clarté et sa pertinence.

Je veux remercier sincèrement toutes celles et ceux nombreux qui y ont contribué et exprimer, à tous les collaborateurs de la Collectivité départementale, ma fierté et ma gratitude pour l'action qu'ils mènent quotidiennement au service de tous les Auboisiens.

• • •

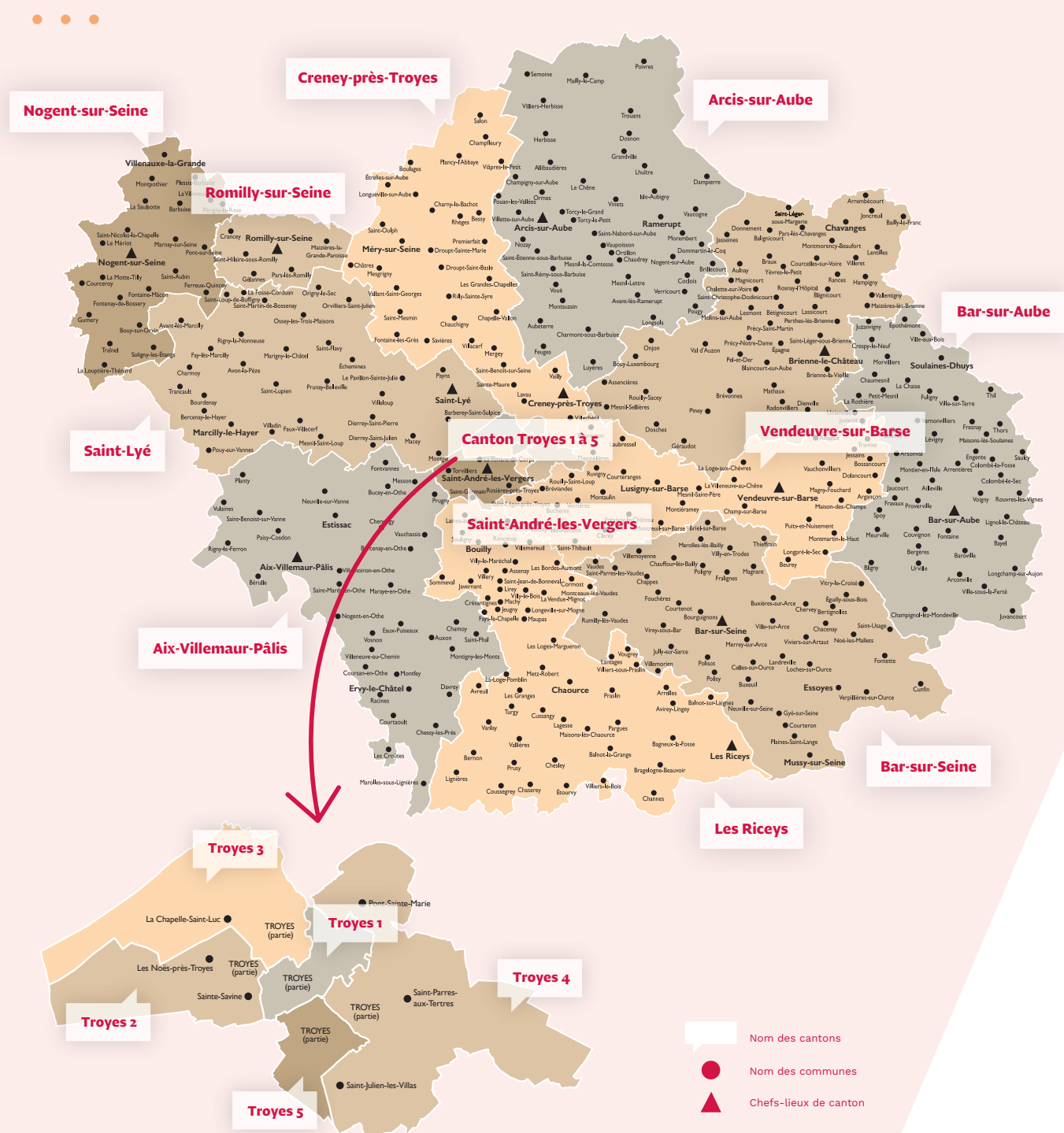


© Sylvain Bordier

Philippe Pichery
Président du Conseil Départemental de l'Aube

Les 17 cantons de l'Aube

L'Aube compte 17 cantons regroupant les 431 communes du territoire. Dans chaque canton, les habitants élisent **deux conseillers départementaux**.



- Nom des cantons
- Nom des communes
- Chefs-lieux de canton



Le président du Conseil départemental

Philippe PICHERY

Incarné l'exécutif du Département
Met en œuvre et exécute les décisions de l'assemblée.
Ordonne les dépenses, engage les actions, signe les contrats au nom du Conseil départemental
Dirige l'administration départementale, épaulé par le directeur général des services.

Canton d'Aix-Villemaur-Pâlis 36 communes - 17 840 hab.



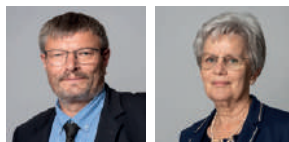
Nelly DELELIGNÈ
Didier LEPRINCE

Canton d'Arcis-sur-Aube 47 communes - 14 932 hab.



Guy BERNIER
Annie SOUCAT

Canton de Bar-sur-Aube 48 communes - 13 469 hab.



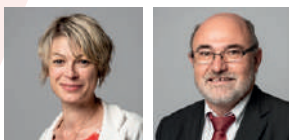
Philippe DALLEMAGNE
Marie-Noëlle RIGOLLET

Canton de Bar-sur-Seine 46 communes - 16 509 hab.



Bernard de LA HAMAYDE
Arlette MASSIN

Canton de Brienne-le-Château 53 communes - 14 121 hab.



Angélique GUILLEMÉNOT
Olivier JACQUINET

Canton de Creney-près-Troyes 33 communes - 17 684 hab.



Claude HOMEHR
Philippe PICHERY

Canton de Nogent-sur-Seine 23 communes - 16 791 hab.



Estelle BOMBERGER-
RIVOT
Jean-Yves MATHIAS

Canton des Riceys 57 communes - 14 486 hab.



Jean-Michel HUPFER
Christine PATROIS

Canton de Romilly-sur-Seine 6 communes - 18 593 hab.



Jérôme BONNEFOI
Agnès MIGNOT

Canton de Saint-André-les-Vergers 5 communes - 24 159 hab.



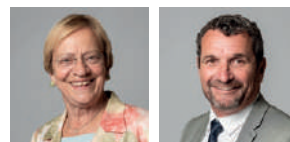
Alain BALLAND
Catherine LEDOUBLE

Canton de Saint-Lyé 33 communes - 16 310 hab.



Jean-Marie CAMUT
Marie-Thérèse LEROY

Canton de Troyes 1 Une partie de Troyes - 20 863 hab.



Elisabeth PHILIPPON
Jacky RAGUIN

Canton de Troyes 2 Les Noës-près-Troyes, Sainte-Savine et une partie de Troyes 20 806 hab.



Valéry DENIS
Anne-Marie ZELTZ

Canton de Troyes 3 La Chapelle-Saint-Luc et une partie de Troyes - 20 640 hab.



Olivier GIRARDIN
Djamila HADDAD

Canton de Troyes 4 Pont-Sainte-Marie, Saint-Julien-les-Villas, Saint-Parres-aux-Tertres et une partie de Troyes - 21 579 hab.



Catherine BRÉGEAUT
Marc BRET

Canton de Troyes 5 Une partie de Troyes - 18 684 hab.



Sibylle BERTAIL-
FASSAERT
Nicolas HONORÉ

Canton de Vendevre-sur-Barse 37 communes - 22 776 hab.



Bertrand CHEVALIER
Marielle CHEVALLIER

Elus en binôme (2 par canton), ces 17 femmes et 17 hommes ont chacun la même légitimité et sont indépendants les uns des autres. Tous œuvrent ensemble au service du département.

Les commissions organiques du Conseil départemental

Outre les dossiers qu'ils conduisent directement, les conseillers départementaux défendent l'intérêt général du territoire par leurs prises de positions sur de nombreux sujets au sein de **5 commissions**.



1^{ère} commission

**Action sociale - santé
Autonomie**



Bernard de LA HAMAYDE
Co-président
Canton de Bar-sur-Seine



Elisabeth PHILIPPON
Co-présidente
Canton de Troyes 1



Marc BRET
Membre
Canton de Troyes 4



Nicolas HONORÉ
Membre
Canton de Troyes 5



Olivier JACQUINET
Membre
Canton de Brienne-le-Château



Catherine LEDOUBLE
Membre
Canton de Saint-André-les-Vergers



Annie SOUCAT
Membre
Canton d'Arcis-sur-Aube



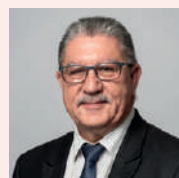
Sibylle BERTAIL-FASSAERT
Co-présidente
Canton de Troyes 5



Jérôme BONNEFOI
Co-président
Canton de Romilly-sur-Seine



Marielle CHEVALLIER
Membre
Canton de Vendevre-sur-Barse



Jean-Yves MATHIAS
Membre
Canton de Nogent-sur-Seine



Agnès MIGNOT
Membre
Canton de Romilly-sur-Seine



Angélique GUILLEMINOT
Membre
Canton de Brienne-le-Château



3^{ème} commission

Économie - Emploi Développement durable



Claude HOMEHR
Co-présidente
Canton de Crenay-près-Troyes



Anne-Marie ZELTZ
Co-présidente
Canton de Troyes 2



Guy BERNIER
Membre
Canton d'Arcis-sur-Aube



Jean-Marie CAMUT
Membre
Canton de Saint-Lyé



Djamilia HADDAD
Membre
Canton de Troyes 3



Arlette MASSIN
Membre
Canton de Bar-sur-Seine



Christine PATROIS
Membre
Canton des Riceys



5^{ème} commission

Finances - Personnel - Achat public Patrimoine départemental - Numérique



Philippe DALLEMAGNE
Co-président
Canton de Bar-sur-Aube



Marie-Noëlle RIGOLLOT
Co-présidente
Canton de Bar-sur-Aube



Bertrand CHEVALIER
Membre
Canton de Vendevre-sur-Barse



Nelly DELELIGNE
Membre
Canton d'Aix-Villemaur-Pâlis



Marie-Thérèse LEROY
Membre
Canton de Saint-Lyé



Jacky RAGUIN
Membre
Canton de Troyes 1

4^{ème} commission

Cohésion et attractivité des territoires / Tourisme - Culture



Valéry DENIS
Co-président
Canton de Troyes 2



Alain BALLAND
Co-président
Canton de Saint-André-les-Vergers



Olivier GIRARDIN
Membre
Canton de Troyes 3



Catherine BRÉGEAUT
Membre
Canton de Troyes 4



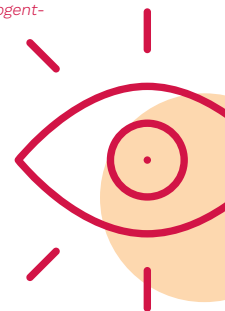
Estelle BOMBERGER-RIVOT
Membre
Canton de Nogent-sur-Seine



Jean-Michel HUPFER
Membre
Canton des Riceys



Didier LEPRINCE
Membre
Canton d'Aix-Villemaur-Pâlis



Pour préparer ses travaux et faire exécuter ses décisions, le Conseil départemental s'appuie sur les services de l'administration départementale.

Parce qu'il s'occupe aussi bien des routes que des bibliothèques ou de la santé des nourrissons, le Département emploie des personnes exerçant des métiers très divers. Certaines effectuent un travail de bureau, dans les services centraux. Mais la plupart agissent sur le terrain, aux quatre coins du département. C'est le cas des assistants sociaux, infirmières, puéricultrices, sages-femmes, médecins, assistants familiaux, éducateurs, bibliothécaires, archivistes, laborantins, ingénieurs, agents d'entretien des routes, informaticiens, techniciens et agents techniques des collèges,... Au total, le Département emploie 1663 agents.



L'édito du directeur général des services

C'est un grand plaisir que de partager avec vous ce premier rapport d'activité des services du Département de l'Aube. Il permettra certainement à beaucoup, à l'intérieur des services même, de découvrir ce qui se fait, les priorités qui ont pu être celles de leurs collègues. Pour les lecteurs extérieurs à notre organisation, il permettra sûrement de mieux nous connaître... voire pour des collègues de Départements similaires de tenter quelques comparaisons.

La densité de ce qui est présenté, et les choix qui furent souvent compliqués, témoignent d'un engagement sans faille de l'ensemble des équipes. À travers ces lignes et ces exemples, c'est un esprit permanent de « progrès continu » qui est mis en évidence ; c'est la capacité des services à s'ouvrir à de nouveaux domaines, à élargir le champ des coopérations, à impliquer davantage dont les usagers ; c'est s'engager dans des politiques structurantes, dans la réalisation et la gestion d'équipements majeurs, mais aussi agir toujours, au quotidien, sur des enjeux plus modestes qui facilitent la vie des Auboises ou des Auboises.

Comme l'ensemble des collectivités, la nôtre est impactée, en ce début de mandat départemental, par des enjeux majeurs de transitions : environnementaux ; numériques notamment, ou encore ceux issus de la crise sanitaire.

Le contexte d'action au service du projet politique ambitieux porté par les élus et de prise en compte des transitions nous impose une capacité d'agilité, d'adaptation et de partage, qui sont des valeurs essentielles pour tous au quotidien... J'espère que la lecture de ce rapport vous en témoignera.

• • •



e Frederic Maais

Philippe Brunel
Directeur général des services



Sommaire

1. Pôle des Solidarités 12

Direction de l'action sociale de proximité.....	14
Direction enfance famille.....	18
Direction de l'autonomie.....	22
Direction de l'insertion et du logement.....	26
Mission d'appui, gestion, et établissements.....	30
Mission prévention en action sociale.....	34
Mission santé.....	36

2. Pôle Développement des Territoires 38

Direction des archives et du patrimoine.....	40
Médiathèque départementale.....	42
Centre sportif de l'Aube.....	44
Direction de l'accompagnement des territoires.....	46
Mission d'appui juridique et institutionnelle.....	48
Service Foncier.....	50
Mission orchestre symphonique de l'Aube.....	52

3. Pôle Patrimoine et Environnement 54

Direction des bâtiments.....	56
Direction des routes.....	58
Direction transition écologique, mobilités et aménagement.....	60
Laboratoire départemental d'analyses.....	62
Centre de congrès.....	64
Service des collèges.....	66
Mission d'appui administrative, comptable et achat.....	70

4. Direction des ressources humaines 72

5. Direction des finances, du conseil en gestion et des marchés 78

6. Direction des systèmes d'information et du numérique 82

7. Mission d'appui aux politiques publiques 84

Département de l'Aube
Hôtel du Département
2 rue Pierre-Labonde
BP 394 - 10026 Troyes Cedex

Directeur de la publication : Philippe Pichery
Conception graphique : clement-mouchet.fr

Impression : Imprimerie La Renaissance
Photos de couverture : Le bonheur des gens /
Studio OG

1.



Pôle des Solidarités

Le Pôle des solidarités organise et met en œuvre l'action sociale du Département. Il s'adresse en priorité aux publics fragiles à travers des missions d'écoute, d'information, de conseil, d'orientation et d'accompagnement dans les différents champs des solidarités. Il assure les relations institutionnelles et fonctionnelles liées à la mise en œuvre de ces politiques.

En 2022, la part du budget consacrée à l'action sociale est de **237,7 M€**, ce qui représente **54,8%** du budget départemental.



Le mot de la DGA

Ce rapport dresse le bilan de l'activité du Pôle des solidarités pour 2022 et témoigne du sérieux et de l'engagement de l'ensemble des équipes autour des actions relatives :

- à la prévention,
- au soutien à l'autonomie des personnes (grand âge, handicap),
- à l'insertion des jeunes et des adultes vers l'emploi,
- à l'accompagnement des enfants et de leur famille,
- à la prise en charge des situations de fragilité tout au long de la vie,
- au développement social.

Notre pôle compte plus de 750 professionnels aux fonctions très diverses : assistants sociaux, secrétaires médico-sociales, référents insertion, travailleurs médico-sociaux auprès des personnes âgées ou handicapées, éducateurs spécialisés, infirmières puéricultrices, sages-femmes, médecins, conseillers numériques, intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie, assistants familiaux.

Au-delà de sa pluridisciplinarité, notre action sociale générale s'appuie sur une logique de proximité du public et « d'aller vers » au travers nos 7 circonscriptions d'actions médico-sociales et nos 64 points d'accueil maillant le territoire

et permettant ainsi un rayonnement de notre action sur l'ensemble du territoire auboisi.

Notre politique de solidarités d'aujourd'hui et de demain se met en place de façon stratégique et opérationnelle au travers des différents schémas actifs et futurs. Des projets plus spécifiques et transverses comme les maisons des 1000 premiers jours et notre mission santé ont été lancés. En effet, l'évolution régulière du contexte réglementaire, des enjeux sociétaux et des besoins des populations, nous incitent à penser et re-penser nos actions, nos interventions et nos pratiques professionnelles et à oser nous engager dans des voies nouvelles.

Parallèlement, les enjeux liés au recrutement dans le secteur médico-social nous invitent plus que jamais à renforcer nos partenariats, innover dans nos actions et réfléchir à long terme à des actions pour toucher les professionnels médico-sociaux de demain.

Après deux années marquées par la crise COVID avec une implication particulière des différents professionnels, l'année 2022 aura été tout à la fois une année de renouveau et de consolidation pour le Pôle des Solidarités.

En effet, l'année 2022 aura été marquée pour le Pôle des Solidarités par la pose de bases solides pour les années à venir et par la réflexion sur de nouveaux projets toujours dans le souci d'un meilleur service rendu au public.

C'est ainsi qu'en :

Janvier L'antenne du centre médico-social de Romilly-sur-Seine s'est ouverte à Nogent-sur-Seine,

Février Les travaux de réflexion autour du schéma Enfance-Famille ont réuni l'ensemble des acteurs,

Mars S'est tenue la conférence sur l'éthique de l'accompagnement du grand âge et des personnes handicapées,

Juin Deux projets importants comme « Partir en livre » & « Villes à Joie » ont animé les villes et villages du territoire

Juillet Le jardin des lumières a été inauguré à Romilly-sur-Seine et la feuille de route insertion validée par l'Assemblée départementale,

Septembre La stratégie des 1000 premiers jours a été lancée, la politique de cumul du Revenu de Solidarité Active avec les traitements issus des travaux de vendanges pour ses bénéficiaires reconduite et le programme d'habitat inclusif validé par la conférence des financeurs

Octobre S'est tenue la semaine de la petite enfance à Bar-sur-Aube

Décembre Le projet de lutte contre les addictions a été lancé

Toutes ces actions illustrent la richesse de nos actions et visent à renforcer les solidarités humaines et territoriales, explicitées de façon non exhaustive dans ce rapport d'activité.

Marie-Pierre Contois

Directrice générale adjointe en charge du pôle des solidarités

1. Pôle des solidarités

Direction de l'action sociale de proximité

La direction de l'action sociale de proximité (DASP) assure l'accueil inconditionnel de tout public quel que soit le type de demande et oriente en fonction de la demande de l'utilisateur vers les services adéquats.



Au travers d'accompagnement de différente nature (accès aux droits, insertion et autonomie, gestion administrative et budgétaire, conseil et soutien à la vie familiale, suivi administratif et social des bénéficiaires du RSA, inclusion numérique), la DASP donne priorité à des interventions de prévention.

La DASP réalise également des évaluations d'informations préoccupantes (enfance en danger, violences intrafamiliales), des expertises nécessaires à l'attribution des agréments pour les assistants maternels et familiaux ainsi que l'évaluation de majeurs vulnérables.

Ces missions multiples sont assurées par 145 professionnels : assistants sociaux, secrétaires, référents de parcours insertion, travailleurs sociaux emploi, intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie, conseillers numériques et travailleurs sociaux spécialisés dans l'évaluation des informations préoccupantes.

Le département est divisé en 7 circonscriptions d'action sociale rattachées à la DASP. Chaque circonscription est pilotée par un responsable et dispose d'un centre médico-social mais aussi d'antennes et lieux de permanence (64 points d'accueil sur le territoire).

Chaque circonscription est chargée de :

- Mettre en œuvre et décliner localement la politique sociale et sanitaire du Département,
- Elaborer avec les partenaires, institutionnels et associatifs, des politiques et actions locales répondant aux besoins de la population,
- Assurer un travail de proximité mais aussi de veille lui permettant de contribuer à la définition des politiques sociales à l'échelle du département.

Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

- Formaliser le schéma d'Action Sociale de Proximité sur la base de la Charte d'accueil
- Décliner et mettre en œuvre les premières orientations
- S'approprier la démarche d'inclusion numérique en vue de son pilotage au sein de la DASP.



145
professionnels

7
circonscriptions
d'action sociale



Éléments phares ou actions marquantes en 2022

Création d'un jardin partagé solidaire au CMS de Romilly-sur-Seine

Le jardin du CMS laisse place progressivement à un jardin solidaire et durable. Il s'agit d'un potager biologique collectif créé pour les habitants du quartier et les professionnels du CMS ainsi que pour les partenaires et leur public.

Ce projet est le fruit d'un travail conjoint entre les équipes médico-sociales du Département et l'association Chlorophylle. Il s'inscrit dans le Contrat local de santé de Romilly-sur-Seine. Le jardin partagé s'étend sur 600 m². Il prend la forme d'un labyrinthe afin d'afficher un côté ludique pour les ateliers à venir.

La création et l'entretien de ce jardin ont été confiés aux soins de l'association Chlorophylle, dont la mission depuis 2004 est la réinsertion des publics en difficulté par le maraîchage biologique. Un jardin propice à la mixité sociale, la solidarité, l'éducation à l'environnement et à l'écologie, les objectifs de ce projet sont nombreux et notamment apprendre à respecter la nature, éduquer à l'environnement, à l'agriculture urbaine et aux gestes éco-citoyens, sensibiliser au bien manger. A terme, ce jardin permettra de développer une offre d'animations et d'ateliers et de créer une dynamique collective.

Villes à Joie

De fin juin à fin juillet 2022, les services du Département ont participé à une tournée de revitalisation rurale en lien avec le syndicat Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Seine en Plaine Champenoise. L'objectif était de ramener des services du quotidien dans les petits villages sous la forme de fête de village itinérante. Au détour de 12 événements mêlant convivialité et services, les services du Département (MDPH, Médiathèque Départementale, PMI, Autonomie, service social de secteur, conseillers numériques) ont tenu des stands. Les rencontres avec les habitants ont permis de les informer, les sensibiliser sur notre offre de service et rendre visible nos activités.



© Département de l'Aube



Définition des orientations de l'Action Sociale de Proximité pour les prochaines années

Bien qu'il n'y ait pas d'obligation légale à élaborer un schéma de l'action sociale de proximité, le Département a souhaité se doter d'un document stratégique posant le cadre d'intervention générale transversale de notre politique d'action sociale de proximité pour mieux servir la population.

À partir d'un état des lieux de la population auboise et de l'évolution de ses besoins, la collectivité a retenue 3 orientations fortes en matière d'action sociale :

- Assurer un haut niveau de qualité des services d'action sociale
- Soutenir les professionnels et faciliter l'émergence de nouvelles postures
- Renforcer l'approche territoriale des politiques sociales

La construction de ce schéma s'est faite en associant les professionnels de la collectivité, les partenaires de chaque territoire et le public.

Déploiement d'un troisième Intervenant social en commissariat et gendarmerie (ISCG)

D'après la circulaire du 21 décembre 2006, les principales missions de l'intervenant social (...) sont les suivantes : « évaluer la nature des besoins sociaux qui se révèlent à l'occasion de l'activité policière ; réaliser l'intervention de proximité, dans l'urgence si nécessaire : actes éducatifs ou de médiation sociale, assistance technique, action de soutien, d'information et d'orientation ; faciliter l'accès de la personne aux services sociaux et de droit commun concernés ».

Afin de permettre une couverture exhaustive sur l'ensemble du territoire auboise et de répondre aux besoins du public, un 3^e poste ISCG a été créé et pourvu au 1^{er} juin 2022.

Accueil et accompagnement



94 544

accueils sur les territoires

16 189

rendez-vous
d'accompagnement réalisés
par les travailleurs sociaux



7 342

personnes ou familles
accompagnées dans
l'année 2022

73 025

accueils téléphoniques
au sein des CMS



1 134

accompagnements
individuels ou collectifs
assurés par nos conseillers
numériques

859

situations traitées par
les ISCG dont 322 déjà
connues par les services
du Département

21 519

accueils physiques
au sein des CMS

Aides financières

2 676

aides du Fond
de Solidarité Logement
pour un montant de
317 062 €



4 101

aides financières (alimentation,
scolarité, activités éducatives...)
qui a concerné 2 617 familles pour
un montant de **595 319 €**

234 évaluations

réalisées dans le cadre du protocole des Informations Préoccupantes
(plusieurs rendez-vous avec l'enfant, la famille, liaisons partenaires,
Commission Technique d'évaluation...).



1. Pôle des solidarités

Direction enfance famille

La direction enfance famille (DEF) veille à orienter, guider, impulser et animer la politique enfance et famille.

De multiples métiers et compétences y sont représentés : éducateurs, assistants sociaux, médecins, puéricultrices, sages-femmes, psychologues, infirmières, cadres administratifs...

Elle est composée du service de protection maternelle et infantile (PMI), de l'aide sociale à l'enfance (ASE), du service des assistants familiaux (SDAF), de l'observatoire et évaluation pour l'enfance (OEE) et du centre départemental de l'enfance (CDE).

• • •



Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

Engagé dans le cadre de la Stratégie Nationale de Prévention et de Protection de l'Enfance (SNPPE) 2022-2024 au plan local et de la stratégie des 1000 premiers jours, le Département s'est attaché à poursuivre et démultiplier les actions en faveur de la prévention de la petite enfance. Ces objectifs se sont déclinés à travers :

- La signature du Contrat Départemental de Protection de l'Enfance signé entre le Département, la Préfecture et l'ARS en juillet 2022,
- L'élaboration du projet de service de la PMI en octobre 2022,
- La préparation du schéma départemental enfance famille qui fixe les orientations de la politique enfance famille pour les 5 prochaines années.

© Le Bonheur des gens



ASE

PMI

OEE

DEF
Direction
enfance famille

SDAF

CDE



Éléments phares ou actions marquantes en 2022

Vers un schéma de l'enfance famille

Les acteurs de la protection de l'enfance se sont réunis autour d'une journée technique « vers un schéma de l'enfance ». Cette journée consacrée à l'enfance famille avait pour objectif de présenter les travaux engagés sur le handicap et la protection de l'enfance, l'adoption et le statut de l'enfant confié, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, les mesures administratives et le projet pour l'enfant. Dans ce cadre, des professionnels mais également des partenaires sont intervenus pour poser un diagnostic de la situation, décliner les actions engagées et proposer des perspectives d'évolution. Cette journée a permis de poser les bases d'un projet à long terme pour l'enfance et la famille qui se décline sous la forme d'un schéma.

Projet de Service de la PMI

Le contexte réglementaire et institutionnel de la PMI a conduit le Département à élaborer un projet de service. Après un diagnostic territorial, un recensement des besoins et un état des lieux de l'organisation, ce projet vise, dans les années à venir, à recentrer ses actions sur la prévention : accroissement du nombre d'entretiens prénataux précoces, de bilans de santé en école maternelle, de visites à domicile par les sages-femmes et les puéricultrices, de consultations infantiles et d'actions innovantes en santé publique.

Sécurisation du parcours d'adoption

La Loi de Février 2022 a fait évoluer le cadre législatif relatif à l'adoption. Elle poursuit trois objectifs principaux : rendre plus d'enfants adoptables, sécuriser les parcours pour garantir le respect des droits des enfants et simplifier les démarches pour les parents adoptants.

La loi donne de nouvelles définitions de l'adoption simple et plénière, elle assouplit les conditions de l'adoption plénière et renforce le statut des pupilles de l'État.

En conséquence, le parcours d'adoption des enfants aubois a été adapté :

- des réunions d'information pour les parents candidats à l'agrément sont mises en place,
- la Commission d'examen de la situation et du statut des enfants confiés, composée de 7 membres dont la Procureure est réactivée,
- un bilan médical, psychologique et social est proposé pour tous les enfants qui entrent dans le statut de pupille afin d'évaluer si « un ailleurs est possible »

Par toutes ces actions, le service de l'Aide sociale à l'enfance est attaché à offrir une famille aux enfants qu'elle accompagne.



© Adobe Stock



Protection Maternelle et Infantile

Activité médicale et paramédicale



1 180
entretiens prénataux
précoces

2 500
bilans de santé en école
maternelle



Modes d'accueil du jeune enfant : assistantes maternelles et Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant

1 539
assistantes maternelles
pour **5 599 places**

37
établissements
d'accueil
du jeune enfant sont
implantés sur le
département

12
établissements
privés
245 places

25
établissements
publics
995 places

Centre de Santé Sexuelle



> 85%
des consultants ont
entre 17 et 23 ans

50%
des consultants
ont entre 15 et 29 ans



Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (IP)

- › **2 439 informations** entrantes, 1 777 enfants concernés. 1 615 ont été caractérisées en IP dont 24 % ont été directement transmises au Parquet.

Aide Sociale à l'Enfance

- › **2 030 mineurs** et jeunes majeurs relevant de l'ASE
- › **1 191 mineurs confiés** (dont 244 mesures de placement administratif et 947 mesures de placement judiciaire)
- › **830 enfants** bénéficiant d'une mesure d'aide éducative (225 mesures administratives, 550 mesures judiciaires et 55 délégations de compétences)
- › **462 enfants** relevant d'une mesure ASE ont un droit ouvert à la Maison Départementale des Personnes Handicapées
- › **72 mesures** de placement à domicile (Placement Hors les Murs),
- › **16 mesures** d'accompagnement familial renforcé
- › **1 515 droits de visites** avec médiateur programmés au lieu tiers
- › **159 jeunes majeurs** sous Contrat Jeune Majeur

Commission d'examen de la situation et du statut des enfants confiés (CESSEC)

- › **7** commissions
- › **24** évaluations et **13** actualisations
- › **27** enfants pupille dont **15** admis en 2022

Accueil familial

- › **234 assistants familiaux** accueillent **494 enfants**

Centre Départemental de l'Enfance (CDE)

- › **320 jeunes** accueillis au CDE, dont 172 mineurs non accompagnés
- › **286 familles** (160 enfants et adolescents) suivis par le service de milieu ouvert
- › **78 familles** (89 enfants) suivis par l'espace rencontre
- › **53 familles** (88 enfants) suivis par le lien Parental



1. Pôle des solidarités

Direction de l'autonomie

La direction de l'autonomie a pour missions l'élaboration et le suivi des politiques d'aide au maintien à domicile et d'aide à l'hébergement des personnes âgées et/ou handicapées, ainsi que l'agrément et le suivi des familles d'accueil pour personnes âgées ou handicapées. Sur le volet handicap, elle travaille dans une complémentarité permanente avec la MDPH.

• • •

Dans le cadre de la création de la 5^{ème} branche de la sécurité sociale, le département de l'Aube a contribué à définir avec la CNSA le cadre de coopération qui permettra de décliner la politique Autonomie sur notre territoire.

La direction de l'autonomie est constituée de plusieurs services et missions :

le service prestations et dispositifs pour l'autonomie

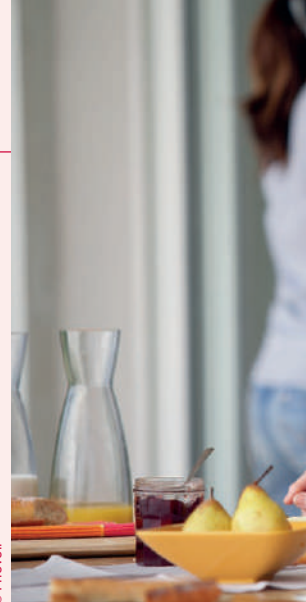
Courant 2022, la direction de l'autonomie assure la supervision du service établissement dans l'attente de la constitution définitive de la mission d'appui gestion des établissements.

le service d'évaluation et conseil médical

de la mission « Conférence des financeurs Innovation » et de la mission « transversale autonomie »

Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

- Favoriser le maintien à domicile en soutenant les aidants naturels ainsi que les services d'aide à domicile,
- Lutter contre l'isolement des personnes,
- Accentuer la transformation de l'offre des établissements tout en accompagnant le virage domiciliaire (développement d'habitats alternatifs),
- Agir le plus précocement possible pour prévenir la perte d'autonomie et faciliter l'accès aux droits des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.



© Phovoir





Éléments phares ou actions marquantes en 2022

Transfert de l'activité de la MAIA Aube (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie) vers le DAC (Dispositif d'Appui Coordonné)

Pour répondre aux évolutions réglementaires et aux orientations stratégiques de l'Agence Régionale de Santé Grand-Est, le Département a cessé de porter le service MAIA au profit d'un DAC porté par l'association « Appui Santé Aube ».

Les dispositifs d'appui à la coordination des parcours complexes intègrent l'ensemble des dispositifs de coordination existants :

- Les réseaux de santé ;
- Les MAIA (méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie) ;
- Les plateformes territoriales d'appui (PTA) ;
- Les coordinations territoriales d'appui (CTA) de l'expérimentation PAERPA (parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie).
- Les centres locaux d'information et de coordination (CLIC) peuvent également rejoindre ce dispositif sur décision du Conseil départemental.

Cette démarche d'unification des dispositifs d'appui à la coordination participe de la volonté de simplifier et de mieux structurer les parcours des personnes.

Les personnels du DAC ont été orientés vers d'autres missions du pôle des solidarités.

Lancement de la 1^{ère} programmation de l'habitat inclusif

L'habitat inclusif : « accompagné, partagé et inséré dans la vie locale, [...] a pour projet de permettre de "vivre chez soi sans être seul", en organisant, dans des logements ordinaires aménagés à cette fin, regroupés en unités de petite taille, [...], sécurisés en services, et ouvertes sur l'extérieur. [...] Les personnes, vulnérables ou non, qui font ce choix sont ainsi en mesure de participer naturellement à la vie sociale ».

Aussi, le déploiement de l'habitat inclusif « n'est pas seulement une politique "sociale" du grand âge ou du handicap, ni même une politique de l'habitat, c'est un projet de société ».

Dans notre département, suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt, des projets d'habitat inclusif pour PA et PH vont être confortés, étendus ou créés pour 180 personnes. Le budget consacré à cette opération est de 5M€ pour 7 ans à compter de fin 2022.

*Les cahiers pédagogiques - L'habitat inclusif. Un habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale (cnsa.fr)



Accès aux droits

En application de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, les Départements et les caisses de retraite doivent mettre en place une reconnaissance mutuelle de l'évaluation des besoins des personnes âgées.

Après un important travail conjoint, le Département de l'Aube a signé une convention tripartite avec la CARSAT et la MSA dont le but principal est l'effectivité de la reconnaissance mutuelle des évaluations des pertes d'autonomie par ces différents partenaires (CARSAT et MSA ayant délégué cela au GIE-Aptitude).

Cette convention de reconnaissance mutuelle des évaluations va permettre de :

- simplifier le parcours des personnes âgées ;
- faciliter l'accès aux droits ;
- et réduire les délais entre la demande et l'ouverture des droits.

En effet, grâce à ce dispositif effectif au 1^{er} janvier 2023, les seniors ne présentent qu'un dossier de demande unique à l'autonomie.

Conférence-débat sur l'accompagnement du grand âge

Le Département s'est engagé dans une réflexion avec le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA : instance démocratique participative locale des personnes âgées et des personnes handicapées.) autour des enjeux éthiques que pose l'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées. Pour présenter les réflexions engagées, une conférence-débat sur ce thème avec des temps forts a été organisée.

Cette conférence s'est adressée aux professionnels issus de différents horizons. Elle a permis de dresser les premières conclusions de cette réflexion et leur a donné des outils pour mieux accompagner les personnes concernées : une charte éthique sur les valeurs et principes d'accompagnement des personnes âgées et deux documents repères et ressources pour les personnes âgées en EHPAD et pour les personnes en situation de handicap.



Données relatives aux Personnes en situation de Handicap

1 721

bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) dont 130 de moins de 20 ans

152

bénéficiaires de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP)

152

pour l'aide-ménagère PH au titre de l'aide sociale

804

bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement, en augmentation de 5% depuis 2019

Données relatives aux Personnes Agées

4 159

bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile, dont 950 sont GIR1-2

2 180

sont des premières demandes

607

bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement

15 visites

Nombre de recours APA en 2022



Accueil Familial

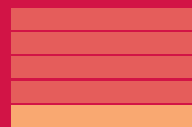
15 Assistants Familiaux PA

24 Assistants Familiaux PH

28 Accueillis PA

41 Accueillis PSH

5 demandes PA
1 agréée



2 demandes PSH
2 agréées



Nombre de premiers agréments 2022

Signalements

35

événements indésirables déclarés en 2022 et traités

271

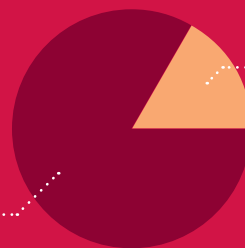
informations préoccupantes entrantes concernant des personnes à domicile



Conférence des financeurs

756 k€

pour les actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie



153 k€

pour les forfaits autonomie des résidences autonomie



© Adobe Stock



1. Pôle des solidarités

Direction de l'insertion et du logement

Sa mission principale est centrée sur l'insertion professionnelle avec pour objectif d'améliorer le retour à l'emploi, que ce soit l'emploi salarié ou l'entrepreneuriat, en créant des passerelles entre l'insertion par l'économique, l'emploi, l'économie sociale et solidaire, et en mobilisant tous les leviers relevant de compétences départementales qui peuvent concourir à l'intégration, au vivre ensemble.

La direction intègre aussi le service logement, notamment en charge de la gestion du fonds de solidarité pour le logement (FSL*), ainsi que le service prestations RSA pour la gestion de l'allocation et enfin le service animation de l'offre d'insertion.



Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

- Accompagner le développement et la mise en œuvre d'actions facilitant la reprise d'activité des BRSA et ainsi favoriser l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires,
- S'assurer du versement de l'allocation pour tous les bénéficiaires RSA et valoriser le travail saisonnier avec des mesures incitatives,
- Renforcer le dispositif FSL à travers le développement d'actions de prévention, des actions de communication dans l'objectif d'aider mieux les publics et de pouvoir aider ceux qui en étaient exclus.



© Adobe Stock



*Le FSL apporte une aide financière au demandeur qui a des difficultés à payer les frais liés à son logement. Cela concerne notamment : les frais liés à l'installation dans le logement et les frais liés au maintien dans le logement.

actif10
Travailler ensemble dans l'Aube

Chercher, Trouver, Travailler ensemble dans l'Aube.

Aube
en Champagne
LE DÉPARTEMENT

Bénéficiaires du RSA,
trouvez en quelques clics un emploi près de chez vous !

Éléments phares ou actions marquantes en 2022

Le Département facilite le recrutement pour le travail saisonnier dans les vignes

Un objectif double pour le Département : répondre aux besoins de main d'œuvre des vignerons aubois et favoriser le retour à une activité professionnelle.

Face aux difficultés de recrutement chez les vignerons, le Département de l'Aube poursuit ses mesures incitatives d'embauche de bénéficiaires du RSA pour réaliser le palissage mais également faire les vendanges. Le Département permet aux bénéficiaires de cumuler salaire et RSA. Dans la continuité de son action d'insertion, le but est de répondre aux difficultés de recrutement des vignerons en mobilisant la main d'œuvre locale et de remettre les bénéficiaires du RSA dans une dynamique d'insertion professionnelle, éviter qu'une reprise d'activité de courte période ne génère une baisse de RSA et permettre à certains de prétendre à la prime d'activité.

Étude sur l'offre d'accompagnement des publics allophones sur le territoire départemental

Partant du constat que la maîtrise de la langue française est un enjeu essentiel dans le parcours d'intégration du public allophone, le Département a engagé un diagnostic sur ce sujet. Dans l'objectif de mieux comprendre la structuration de l'offre de formation pour les publics apprenants, une étude a permis d'identifier les pistes de travail pour améliorer les parcours des usagers sur le territoire :

- Améliorer l'information sur l'offre existante
- Mettre en place un carnet de bord pour les apprenants
- Créer un guichet unique permettant la coordination
- Diffuser des outils de formation à distance
- Développer des solutions d'aller-vers au-delà des Quartiers Prioritaires de la Ville.

Ces actions se développent progressivement en coordination avec les acteurs internes (conseillers numériques, équipes insertion) et les partenaires du territoire.

Renforcer les actions de lutte contre la précarité énergétique (Fonds Solidarité Logement)

L'augmentation du coût des énergies et la qualité de la performance énergétique souvent médiocre du parc de logements existants sont autant d'éléments qui doivent inciter tous les acteurs à faire de la lutte contre la précarité énergétique une priorité.

Les enjeux sont de pouvoir apporter une réponse à tous les demandeurs du dispositif FSL énergie en complément de l'aide directe, de développer des actions préventives et de solliciter des opérateurs pour monter des actions de conseils visant à travailler sur les usages des fluides et du logement.. Cette démarche permet de proposer un accompagnement spécialisé à domicile dans le but de prévenir la dégradation de la situation socio-économique des familles au travers de différentes actions.

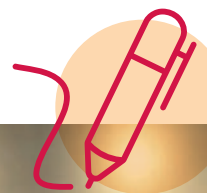
Le Département via le FSL a passé convention avec l'Association Régie Services (labellisé Régie de Quartier) qui œuvre déjà sur ce champ d'intervention depuis 2005 et assure des "actions de médiation énergie" en contractualisant avec les fournisseurs d'énergie historiques et certaines Communautés de Communes et bailleurs sociaux.

Feuille de route 2023-2025

Le 4 Juillet 2022, l'Assemblée départementale a validé une feuille de route visant à renforcer la politique départementale d'insertion. Articulée autour de 3 axes, il s'agit d'accompagner les bénéficiaires du RSA dans leur retour à l'emploi, soutenir les entreprises dans leur recrutement et lever les freins socio-professionnels des publics accompagnés. Le plan d'actions pour l'emploi et l'insertion professionnelle s'inscrit pleinement dans les 10 priorités de la mandature, il cible les :

- Bénéficiaires du RSA : Pour mieux diagnostiquer les besoins du public afin de leur proposer un accompagnement adapté,
- Employeurs : Pour permettre la mise en relation des bénéficiaires du RSA sur les métiers en tension et sécuriser les recrutements.
- Partenaires : Pour développer une offre de services cohérentes à l'échelle du territoire permettant de lever les freins et de favoriser les parcours « sans coutures ».

Les dépenses consacrées à l'insertion professionnelle ont évolué entre 2022 et 2023 pour les porter à 7,8 millions d'euros, augmentation liée au financement de la feuille de route insertion en cours de construction.



© Frédéric Marais

Actifio.fr : un dispositif pour favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA

Dans le cadre du développement de sa politique d'insertion, le Département dispose d'une équipe de 3 agents dédiée à l'insertion des bénéficiaires du RSA.

Actif 10 met en relation les Bénéficiaires du RSA (BRSA) qui recherchent un emploi avec les entreprises aubois qui recrutent dans leur domaine de compétences ; et les accompagne tout au long du processus, du premier contact à la prise de poste en passant par le suivi de recrutement. Ce service lancé en 2020 a développé son activité en 2021 et 2022 au bénéfice des BRSA.

Prestation Revenu de Solidarité Active

18 596

Aubois couverts par le dispositif soit un total de **58 571 756 €** qui a été versé à 8 774 foyers allocataires du RSA au 31/12/2022



154

foyers ont bénéficié de la mesure de neutralisation pour le palissage. Concernant les vendanges, ce sont **244 foyers**.



Activité active

1 027

BRSA ont été rencontrés, soit **118 réunions** d'information collective et **76 entretiens individuels**



À notre connaissance, la plateforme a permis le placement de

42 personnes

Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI)

10

Contrats Parcours Emploi Compétences (PEC)

8

Contrats à Durée Déterminée (CDD)

17

Contrats à Durée Indéterminée (CDI)

7

Logement

¹Le Fonds de solidarité prend en charge des mesures d'accompagnement personnalisées nécessaires à l'installation ou au maintien dans un logement des bénéficiaires, type accompagnement social lié au logement (ASLL) qu'ils soient locataires, sous-locataires, propriétaires de leur logement ou à la recherche d'un logement.

²Cette mesure est destinée à aider une personne majeure dont la santé ou la sécurité est menacée par les difficultés qu'elle rencontre pour gérer ses ressources et ses prestations sociales.

- **932 dossiers de demande** d'aides Fonds solidarités logement¹ (FSL) au titre des aides aux dépôts de garantie, aux impayés de loyers, d'assurances locatives, aux aides sanitaires et aux traitements des nuisibles, dont 707 ont été accordées pour un montant de 345 432 €.
- **454 familles accompagnées** au titre de l'Accompagnement Social Logement (ASLL/ASLD) et des assignations (Diagnostic Social et Financier -DSF-).
- **129 familles** ont été suivies au titre de l'ASLL.
- **155 mesures d'ASLD** ont été validées et 190 DSF réalisés.
- **29 familles** ont été suivies au titre des Mesures d'Accompagnement social personnalisé (MASP)².





1. Pôle des solidarités

Mission d'appui, gestion, et établissements

En cours de constitution, cette mission d'appui regroupe les moyens de gestion interne du Pôle des solidarités et est constituée de plusieurs services.

Elle a vocation à réaliser, notamment, l'ensemble des opérations comptables, la préparation et le suivi budgétaire en appui auprès des directions et services du pôle des solidarités.

Elle garantit l'accueil du public, procède à l'ouverture des comptes pour les MNA en voie d'autonomisation et des jeunes sous tutelles en lien avec l'ASE.

Elle gère également le courrier interne et le pool de véhicules du pôle.

Avec l'intégration du service des établissements, elle a la charge de la tarification et du contrôle des ESSMS et gère également le fonds social européen.



© Adobe Stock

Rappel des objectifs prioritaires de la mission :

- Garantir la bonne coordination budgétaire en lien avec la direction des finances, du conseil en gestion et des marchés
- Piloter les travaux d'aménagements et d'organisation des espaces

Éléments phares ou actions marquantes en 2022

Service Établissement : évolution de l'offre d'accueil sur le territoire aubois

• Secteur Personnes âgées :

En Septembre 2022, l'EHPAD Auguste Renoir situé à Saint-Julien-les-Villas a ouvert avec 105 places (dont 21 en unité de vie protégée Alzheimer). En effet, les EHPAD La Moline (Saint-Julien-les-Villas) et La Sapinière (Auxon) ont fusionné au profit de l'EHPAD Auguste Renoir sur un nouveau site.

L'EHPAD Tricoche Maillard (Aix-Villemaur-Palis) a créé un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de 14 places à l'intérieur de l'autorisation existante.

Pour répondre aux besoins locaux en place temporaire, une requalification de 4 places d'hébergement permanent en temporaire a été réalisée, 3 places relèvent du dispositif de l'hébergement temporaire solvabilisé en sortie d'hospitalisation.

• Secteur personnes en situation de handicap :

Création d'une place d'hébergement permanent au sein de l'Etablissement d'Accueil Médicalisé Le rêve d'Aurore pour pallier un retour de Belgique.

• Secteur enfance :

Réflexion globale sur le projet d'établissement du CEIP : missions, bâti, implantation.

Réflexion globale sur l'accueil des fratries des enfants confiés à l'ASE dans l'Aube.

Régularisation de l'Aide Sociale à l'Hébergement

Depuis octobre 2022 et dans un souci de sécurisation financière, le service comptable règle la facture d'hébergement des bénéficiaires de l'ASH en totalité. De ce fait, afin de récupérer la participation des bénéficiaires, des titres de recette sont émis auprès de ceux-ci. Ce nouveau processus a impacté la charge de travail du service : de mi-octobre à la fin d'année 2022, ce sont 97 titres qui ont été émis pour un montant de 217 258 euros.



Gestion du Fonds Social Européen

Depuis 2016, le Conseil départemental s'est positionné en tant qu'organisme intermédiaire (OI) pour piloter et gérer une enveloppe du Fonds social européen (FSE) au titre de l'Axe 3 « Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion » dans les différentes phases du programme opérationnel national. La dernière programmation couvre la période 2022-2027, le Département bénéficie d'une nouvelle enveloppe de plus de 11,5 M€.

Mise en service du parking attendant au laboratoire et réorganisation des locaux dans un souci de qualité de vie au travail

Dans un souci d'amélioration de l'accueil du public et des conditions de travail des professionnels du Pôle des Solidarités, 2 projets ont été lancés : la mise à disposition d'un parking et une étude sur l'aménagement des bureaux. Les professionnels du PDS ont depuis 2022 accès à un nouveau parking de 69 places situé en face du Laboratoire Départemental. De même, une « visio accueil » a été installée afin que le public à mobilité réduite puisse accéder le plus à proximité de l'accueil du PDS et particulièrement de la MDPH.

Après une étude approfondie, le réaménagement des espaces est prévu dans les mois à venir dès lors que le départ de la direction territoriale de l'ARS sera effectif.

Ce projet permet à la fois de favoriser les conditions de travail des personnels, de mettre en cohérence les besoins des directions et services avec les installations actuelles et à venir (accueil centralisé du public, espaces collectifs de travail, espaces de convivialité...) et également de libérer des espaces pour un meilleur accueil du public.



Fonds social européen (FSE)

Crédits exceptionnels REACT-EU + reliquats de crédits 2014-2020

1 000 426,12 €

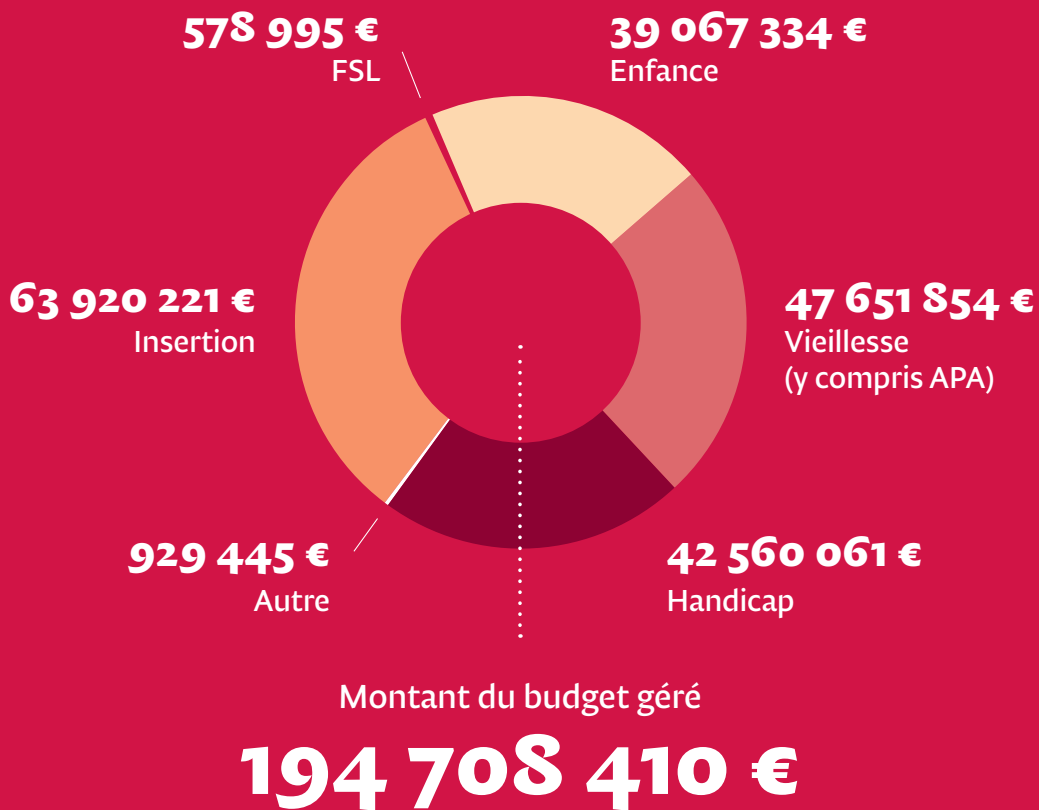
Montant FSE 2022
conventionné (cumulé)



6 appels à projets
lancés en 2022

14 opérations 2022
conventionnées

Service Comptable



Mission Accueil du PDS

11 776

accueils

soit une moyenne de **59 par jour**



Tarification

19 structures PH
représentant 480 places d'hébergement plus 63 places
en accueil de jour et 13 services pour 250 places

43 EHPAD
pour 3 480 places d'hébergement dont 2 480 places habilités à l'aide
sociale, dont 443 places en unité Alzheimer ou UHR.

10 résidences autonomies
pour 408 places

14 établissements
accueillant le public relevant de la protection de l'enfance,
réunissent 698 places d'hébergement dont 5 places d'urgence.

31 structures
couvrent le territoire aubois, dont 11 habilités à l'aide sociale,
soit un volume de 993 032 heures réalisées (APA, aide-ménagère PA,
PCH plus et moins de 20 ans, PCH aide-ménagère)
pour les PA et PSH.

14 312

S'y ajoute un SAAD famille pour **14 312 heures** réalisées de
technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF) /
Auxiliaire de Vie Sociale (AVS) et **768 mesures** d'aide
budgétaire (CESF).

1. Pôle des solidarités

Mission prévention en action sociale

La mission Prévention en action sociale alimente la réflexion collective et la stratégie dans chacune des politiques publiques de solidarités du Département, en matière de prévention.

Elle contribue à une approche transversale de la prévention en favorisant une lecture collective du sujet. Elle accompagne les cadres, soutient les professionnels dans le développement de la prévention territoriale.

Elle contribue à faire de la prévention un maillon essentiel d'une stratégie globale d'intervention auprès du public fragile ou en voie de l'être, dans une logique de parcours, adapté aux priorités institutionnelles d'intervention.



Rappel des objectifs prioritaires de la mission :

- Fédérer, soutenir et accompagner tous les acteurs internes et externes dans le cadre d'actions de prévention au service du public.
- Engagement de la stratégie « 1000 premiers jours de l'enfant »



Éléments phares ou actions marquantes en 2022

Lancement de la stratégie « 1000 premiers jours de l'enfant »

S'inspirant du rapport diffusé en septembre 2020 sur la prépondérance de la période des 1000 jours, le Département de l'Aube a décidé de déployer une stratégie relative à cette période de la vie sur l'ensemble de son territoire en association avec la CAF. Ainsi, la question des 1000 premiers jours constitue l'une des dix priorités de la mandature 2021-2028. L'objectif est de déployer « sur l'ensemble du territoire, [un] réseau de Maisons des 1 000 jours pour accompagner tous les parents et pour assurer l'égalité des chances dès la naissance »*.

Ces Maisons doivent répondre à une logique de « parcours 1000 jours » grâce à la mise à disposition de ressources multiples. Elles ont pour finalité de proposer au public un « accompagnement personnalisé et éclairé », où il est possible de trouver des informations et services essentiels à chaque étape de la parentalité (pré- et post-natal).

Ces Maisons se veulent avant tout être des espaces de prévention universelle autour de la question de la parentalité.

Afin de s'adapter au mieux aux besoins du territoire, un diagnostic à l'échelle départementale, a mobilisé en 2022, 1 317 acteurs. Il a débuté le 1er juillet 2022 et a pris fin le 31 mars 2023. L'objectif du diagnostic a été de recenser les besoins, identifier les ressources existantes et de co-construire le contenu des Maisons des 1000 jours de notre territoire.

*Livret « 10 priorités pour l'Aube, mandature 2021-2028 », point 3.

20 heures gratuites d'intervention de TISF pour un soutien à domicile dès la sortie de la maternité

En 2022, dans le cadre du lancement de la stratégie auboise des 1000 premiers jours de l'enfant, le Département de l'Aube, en collaboration avec la Caf de l'Aube et la Msa Sud Champagne, a mis en place une action de prévention précoce et universelle en partenariat avec l'ADAD. A noter qu'en 2022, le département de l'Aube a enregistré 2886 naissances.

Cette action a débuté en septembre 2022. Destinée à tous les parents auboisi, indépendamment de leurs ressources, elle vise :

- à aider et à apporter des conseils concernant les soins à prodiguer au nourrisson,
- à soutenir les parents dans leur parentalité et dans leur quotidien (tâches ménagères, organisation du logement, etc.),
- à servir de relais pour prendre en charge les enfants et offrir aux parents un temps de répit, ou par exemple, les accompagner à un rendez-vous médical.

En leur offrant la possibilité de bénéficier de maximum 20 heures d'intervention gratuites de TISF dès la sortie de la maternité.



Diagnostic territorial maisons des 1000 jours

Étude quantitative et qualitative d'une durée de neuf mois (diagnostic territorial conduit de juillet 2022 à mars 2023)

1 317

acteurs du territoire mobilisés autour de la réflexion via 2 questionnaires d'enquête et 34 réunions

196 professionnels du Département en circonscriptions d'action médico-sociales sur 8 réunions

158 partenaires institutionnels et associatifs sur 18 réunions

424 assistantes maternelles via un questionnaire d'enquête

539 (futurs) parents auboisi au travers d'un questionnaire d'enquête et de 8 réunions.

Action

1000 premiers jours :
20 heures gratuites d'intervention de TISF pour un soutien à domicile dès la sortie de la maternité

60

familles accompagnées entre le 01/09/22 et le 31/12/22

En moyenne la durée de mise en place du service est de **3,75 jours** avec une moyenne d'intervention de **17,69 heures**.

1. Pôle des solidarités

Mission santé

Créé en 2022 pour répondre à un axe des « 10 priorités pour l'Aube », elle a vocation à assurer une fonction de conseil, une veille et une représentation technique dans l'ensemble des réseaux et auprès des partenaires concernés.

Elle assure la conception et l'animation de dispositifs particuliers (attractivité médicale, e-santé, etc.).

Elle intervient en transversalité avec toutes les directions du pôle des Solidarités ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires extérieurs.



50

rendez-vous de concertation réalisés

(DGA et professionnels de la collectivité, partenaires et acteurs de la santé, Conseils Départementaux)

8

diagnostics réalisés

(1 à l'échelle départementale et 7 à l'échelle des circonscriptions)

Rappel des objectifs prioritaires de la mission :

- Contribuer à la définition et à l'évaluation des objectifs stratégiques de la collectivité en matière de santé publique en lien avec les priorités définies par les élu(e)s
- Contribuer à l'animation transversale des politiques de santé conduites par le Département, en associant l'ensemble des directions concernées dans une approche globale de la santé et du bien-être (environnement, sport, alimentation, prévention, autonomie, attractivité des territoires, appui au déploiement des projets sur les territoires...)
- Assurer appui et conseil aux élus notamment dans leurs représentations touchant aux questions de santé
- Soutenir une réponse de santé adaptée, de qualité, sur tout le territoire
- Soutenir et accompagner les organisations territoriales de santé des professionnels au service des parcours de soins.

Éléments phares ou actions marquantes en 2022

Diagnostic

La chargée de mission de santé est arrivée le 1er novembre 2022 et a réalisé un diagnostic santé départemental comportant la synthèse des déterminants et indicateurs de santé du département de l'Aube (indicateurs sociodémographiques, offre de soins, parcours de soins, prévention), l'analyse des textes règlementaires, le recensement et l'identification des plans et actions santé portés et mis en œuvre par les départements métropolitains

Un diagnostic par territoire a également été réalisé pour les 7 circonscriptions du Conseil départemental et partagé avec le Directeur Général des Services, la Directrice Générale Adjointe en charge des solidarités, le CODIR du pôle des solidarités, les Responsables de circonscription.

Une période de prise de contact a été engagée dans le cadre du lancement de la mission avec les acteurs de la santé Auboise : Ordres professionnels, coordonnateurs des CLS, ARS, Assurance Maladie, professionnels de la collectivité...

Cette phase a permis par la concertation, l'échange d'identifier les attentes et besoins en matière de santé afin de nourrir la réflexion pour la construction de notre ambition santé.



e AdobeStock

Chiffres clés issus du diagnostic santé

6,3



Densité de médecins généralistes libéraux pour 10 000 habitants (8,5 pour 10 000 en Grand Est)

5

L'Aube fait partie des cinq territoires pionniers qui ont mis en place la **responsabilité populationnelle**

25

Maisons de santé pluri-professionnelles labellisées et 2 CPTS (communautés professionnelles territoriales en santé)

1

Organisation territoriale labellisée de télémédecine au rayonnement national

5

Contrats locaux de santé mis en place dans les territoires

2.



Pôle développement des territoires

Ce pôle assure le soutien au fonctionnement institutionnel et la sécurité juridique de la collectivité ainsi que des missions contribuant au développement de l'attractivité du territoire aubois à savoir : la coopération et le partenariat notamment financier dans le cadre de la compétence départementale en matière de solidarité territoriale, avec les communes, les EPCI, la Région ou tiers, la coordination de l'action culturelle (expositions, Cité du vitrail, médiathèque départementale, Orchestre symphonique de l'Aube, etc.) et sportive, le soutien aux projets des associations (domaines du sport, de l'éducation, des loisirs, de la musique et de la culture), l'archivage, le suivi des dossiers touchant à la cohésion territoriale, l'action économique, l'enseignement supérieur et l'innovation, la gestion foncière des propriétés départementales, et une partie de l'ingénierie territoriale proposée par le Département aux communes et à leurs groupements.



Le mot de la DGA

Le pôle Développement des territoires est un pôle tourné à la fois :

- vers l'extérieur, au bénéfice de divers acteurs tels que les territoires, les Aubois, les associations... pour leur apporter soutien, accès à la culture ou encore prestations en particulier, dans le domaine du sport,
- mais également vers l'interne, en termes de ressources proposées aux services départementaux dans les domaines juridique, foncier, archivistique...

avec comme point de convergence, l'action en faveur de l'attractivité du territoire de l'Aube.

Ses objectifs sont multiples au regard des compétences départementales que le pôle couvre, avec le développement et le suivi des politiques publiques en matière de solidarité territoriale, de culture (musique et lecture publique compris) et de sport, la gestion d'équipements importants pour le territoire aubois (Cité du Vitrail, Commanderie d'Avalleur, médiathèque départementale, archives départementales, centres d'hébergement et de restauration avec le Centre sportif de l'Aube et la Résidence des lacs, capitaineries...), tout en contribuant de manière générale, aux projets de la collectivité de par ses missions plus institutionnelles.

En résumé, un pôle à la fois opérationnel et fonctionnel.

Isabelle Darnel

Directrice générale adjointe en charge
du pôle développement des territoires

Direction des archives et du patrimoine

Cette direction collecte, conserve, classe et communique les archives publiques ou privées. Elle est chargée de l'animation de la politique en faveur de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine aubois. Elle est composée de services distincts pour assurer ses missions. Le service des archives départementales pour la collecte des documents, la conservation, la préservation et le conditionnement aux archives, le service valorisation culturelle et pédagogique pour assurer la conduite de projets culturels et patrimoniaux, la valorisation du patrimoine et des sites. Elle assure la gestion de la Cité du vitrail.



Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

- Mener à bien le programme d'action de la direction, notamment en ce qui concerne la conservation, la dématérialisation et la mise en valeur du patrimoine archivistique de l'Aube, notamment avec la poursuite de la mutualisation de l'archivage avec la Ville de Troyes et Troyes Champagne Métropole
- Contribuer au développement et à la mise en œuvre de la politique culturelle départementale et à la réussite du plan d'actions du Conseil départemental dans ce domaine, notamment sur le site de la commanderie templière d'Avalleur
- Réussir l'ouverture de la Cité du Vitrail



© Le Bonheur des gens



Éléments phares ou actions marquantes en 2022

© Pascal Stritt



Maison centrale de Clairvaux et Maison d'arrêt de Troyes

Organisation et mise en œuvre de la collecte des fonds de l'Éducation nationale et du ministère de la Justice - maison d'arrêt de Troyes et surtout Maison centrale de Clairvaux.

Commanderie d'Avalleur

Développement de la Fédération de la route européenne du patrimoine templier (TREF) et de la commanderie d'Avalleur avec de nombreuses manifestations culturelles et touristiques ;

Cité du vitrail

Inauguration de la Cité du vitrail par Rima Abdul-Malak, ministre de la Culture (15 décembre 2022) puis ouverture gratuite au grand public, pendant deux semaines (17-31 décembre 2022).



© XXX

465

mètres linéaires
d'archives entrées,
dont 456 mètres linéaires
d'archives publiques

86 601

visiteurs uniques
sur le site www.archives-aube.fr,
soit 246 148 connexions et
2 388 601 pages vues

1 168

recherches
par correspondance,
en augmentation de 9,5%
par rapport à 2021

9 127

visiteurs
à la commanderie templière
d'Avalleur du 17 mai au 2 octobre
2022, soit 18 % de fréquentation
en plus par rapport à 2021

10 469

visiteurs
à la Cité du Vitrail du 17 au 31
décembre 2022

2. Pôle développement des territoires

Médiathèque départementale

La Médiathèque départementale a pour vocation de faciliter l'accès à la lecture des habitants des communes rurales (moins de 10 000 habitants), quel que soit leur âge et leurs situations.

Elle dessert et anime un réseau très dense de bibliothèques et de points-lecture, sur tout le département.

En sa qualité de centre de ressources, elle a pour rôle d'aider au fonctionnement des bibliothèques et points-lecture du réseau départemental par le biais de prêt de documents et d'outils d'animation, la coordination d'actions culturelles, la formation des bibliothécaires salariés et bénévoles (et leurs partenaires), le déploiement d'un logiciel et une offre de services en ligne via le site AubeMédiathèque(s), le conseil aux bibliothèques et aux collectivités, la gestion des subventions en faveur des bibliothèques.



Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

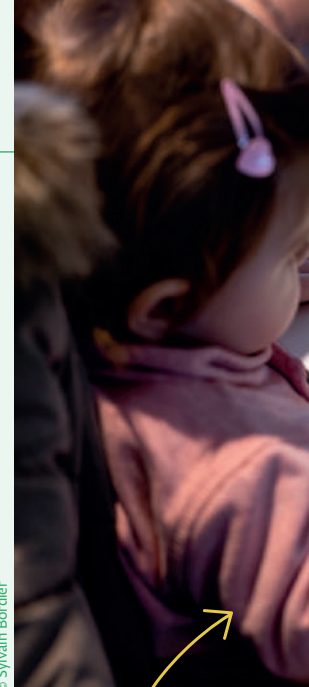
- Poursuivre et renforcer les actions entreprises pour redynamiser le réseau local de bibliothèques et de points lecture, avec en particulier, la reconduction du contrat départemental lecture, en vue du développement d'actions culturelles fédératrices à l'échelle du département et de la structuration du réseau autour de secteurs cibles pour une dynamique territoriale renforcée
- Continuer à développer et animer les partenariats internes (projets transversaux, notamment dans le cadre du label Premières pages avec la nouvelle action la distribution du livre de naissance) et externes (notamment l'Etat)
- Mettre en œuvre une dynamique numérique au sein du réseau à travers la démarche autour de l'inclusion numérique et le développement d'outils et services numériques.



© Le Bonheur des gens



© Sylvain Bordier



550
livres distribués



Éléments phares ou actions marquantes en 2022

Opération « Premières pages »

Le Département de l'Aube a obtenu de la part du ministère de la Culture le label Premières pages pour ses actions d'éveil culturel auprès des tout-petits.

Formations interprofessionnelles et animations à destination des familles sont ainsi proposées.

En 2022 est initiée la remise d'un livre de naissance via 40 bibliothèques partenaires et les lieux de consultation PMI. 550 livres ont été distribués.

Programme « Bibliothèques vertes »

Dans le cadre du Contrat départemental lecture conclu avec l'Etat, sont, entre autres, développées des animations autour de questions de sciences et société.

Pour la 1ère année en 2022, c'est la thématique du développement durable qui a été abordée.

Des actions variées (plus de 60) ont ainsi été organisées par les bibliothèques impliquées dans ce dispositif en faisant appel notamment à des structures auboises actives dans ce domaine.



61

bibliothèques
et 81 points-lecture



77 550

connexions internet
en 2022



229

participants
aux formations en 2022



181

actions culturelles
coordonnées en 2022

2. Pôle développement des territoires

Centre sportif de l'Aube

Le Centre sportif de l'Aube offre aux groupes des équipements et un accueil sur mesure, adaptés aux besoins (entraînement, formation, stage d'encadrement,...) à Troyes et à Mesnil-Saint-Père, et cela, quels que soient la discipline pratiquée, le niveau et les objectifs. Il assure la gestion des centres d'hébergement et de restauration du Centre sportif à Troyes et de la résidence des Lacs à Mesnil-Saint-Père. À ce titre, il réalise l'accueil des sportifs, des associations sportives et des scolaires pour des séjours, séminaires, réunions, stages, formations, classes vertes etc., l'accueil des sections sportives du collège Marie Curie.

Il a en charge la gestion des activités nautiques et portuaires à Mesnil-Saint-Père et Dienville, l'accueil et l'information notamment touristique du public des lacs de la Forêt d'Orient dans les capitaineries. Il est également responsable de la surveillance des plages de Mesnil-Saint-Père, Lusigny-sur-Barse, Géraudot et Dienville durant la période estivale. Il porte le développement de la politique sportive sur le territoire.



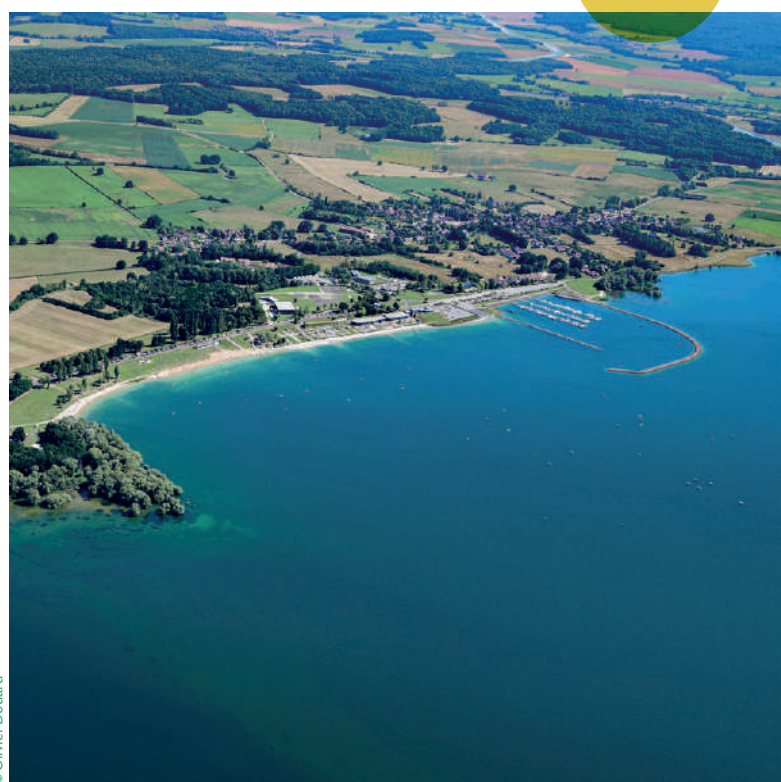
Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

- Développer la politique sportive du Département (notamment en parasport) ainsi que la visibilité et l'utilisation de ses équipements sportifs, d'hébergement et de restauration
- Porter la démarche JOP 2024 en vue de faire connaître l'Aube et ses infrastructures afin d'attirer des équipes de haut niveau dans le cadre de leur préparation olympique et/ou paralympique
- Assurer la saison estivale aux lacs de la forêt d'Orient



Éléments phares ou actions marquantes en 2022

- Décision du Département d'accueillir sur le territoire aubois **le Relais de la Flamme en 2024**
- **Accueil de délégations étrangères** en amont de grands championnats et décision de la délégation paralympique brésilienne et de l'équipe d'escalade du Japon de faire leur préparation JOP au Centre Sportif de l'Aube
- **Accueil des comités départementaux** à demeure au Centre sportif de l'Aube pour en faire un lieu central du sport sur le territoire
- **Installation de la vidéosurveillance** à Mesnil-Saint-Père



© Olivier Douard



4 776

personnes accueillies au Centre Sportif de l'Aube à Troyes soit **13 546 nuitées** pour une recette globale de **253 110 €** à laquelle il convient d'ajouter **247 595 €** pour la restauration soit **38 742 repas** divers servis

7 073

nuitées comptabilisées à la Résidence des Lacs à Mesnil-Saint-Père pour une recette globale de **121 182 €** à laquelle il convient d'ajouter **190 883 €** de restauration soit **24 223 repas** divers servis

2. Pôle développement des territoires

Direction de l'accompagnement des territoires

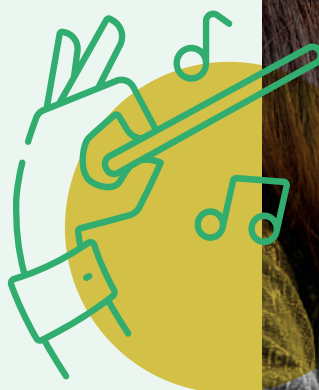
En cours de constitution (création 2022), elle a pour mission d'animer le soutien du Département aux projets des communes et intercommunalités, en termes de subventionnement, d'ingénierie et de suivi des engagements contractuels impliquant ou non la collectivité départementale. Elle anime également le soutien à la vie associative. Elle assure des missions complémentaires relevant des compétences du pôle développement des territoires, notamment dans les domaines de l'enseignement supérieur, le suivi des contractualisations, la constitution et consolidation de réseaux institutionnels et autres...

À ce stade, elle est composée de la mission conseil en conduite d'opérations et du service du développement des territoires et de la vie associative pour la gestion des subventions.



Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

- Suivre et accompagner les territoires notamment dans le cadre de contractualisation,
- Soutenir les projets de territoires financièrement via des subventions et techniquement via l'apport en ingénierie,
- Gérer les demandes d'aides financières des associations en fonctionnement et en investissement pour favoriser la vie associative auboise,
- Suivre les demandes de bourses des étudiants auboisis.





© Studio OG



Éléments phares ou actions marquantes en 2022

- Participation du Département à la mise en place des **9 Pactes territoriaux de relance et de transition écologique** passés dans l'Aube et des **11 programmes Petites Villes de demain**, en tant que signataire et contributeur, avec les collectivités concernées, la Région Grand Est et l'Etat,
- **Dématérialisation des subventions** pour les associations à compter de la campagne 2022,
- **Reprise des subventions musique** par le service du développement des territoires et de la vie associative, suite à la réorganisation de la mission Orchestre symphonique de l'Aube.



© Adobe Stock

369

projets aidés

en subventions d'investissement attribuées tous dispositifs confondus, pour un montant global de **28 223 298,18 €** dont 31 pour des projets structurants représentant un total de **18 550 378,18 €**

5 836 564 €

de subventions

de fonctionnement versées en 2022

853

demandes de subventions

déposées sur la plateforme de dématérialisation de la part d'associations



1 123

bourses

départementales d'études ont été attribuées pour **486 900 €**, soit une moyenne de **433 €** par étudiant.

15

communes

accompagnées en ingénierie par la mission conseil en conduite d'opération, pour la réalisation de leur projet d'investissement

Mission d'appui juridique et institutionnelle



e Adobe Stock

Elle est chargée en tout domaine se rattachant à l'activité du Département, de conseiller et d'assister les services du Département dans une optique générale de prévention des risques juridiques de la collectivité.

Le service de l'Assemblée est chargé de la préparation, du suivi des réunions du Conseil départemental et de la commission permanente, des arrêtés de délégation et des questions touchant au statut des élus.

Il gère également le standard-accueil qui assure principalement l'accueil physique et téléphonique à l'Hôtel du Département.



Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

- Apporter une expertise juridique à l'ensemble des services et directions de la collectivité en vue de permettre leur acculturation juridique et sécuriser les actes pris par le Département, dans une logique de prévention des contentieux
- Assurer la préparation et le suivi des réunions du Conseil départemental et de la Commission permanente
- Assurer l'accueil physique et téléphonique, identifier, orienter et renseigner les usagers, les partenaires et les prestataires.

Éléments phares ou actions marquantes en 2022

Création de la Mission d'appui juridique et institutionnel (MAJI)

à compter du 1er septembre 2022, issue du rapprochement de la Mission juridique et du service de l'Assemblée, eu égard à la complémentarité entre les activités portées par ces deux services.

Dématérialisation de la publicité des actes

pour répondre à la nouvelle réglementation, l'ensemble des délibérations et arrêtés pris par le Département sont accessibles sur aube.fr depuis le 1^{er} juillet 2022.



En 2022, le Conseil départemental s'est réuni à 5 reprises et a voté **142 délibérations**.

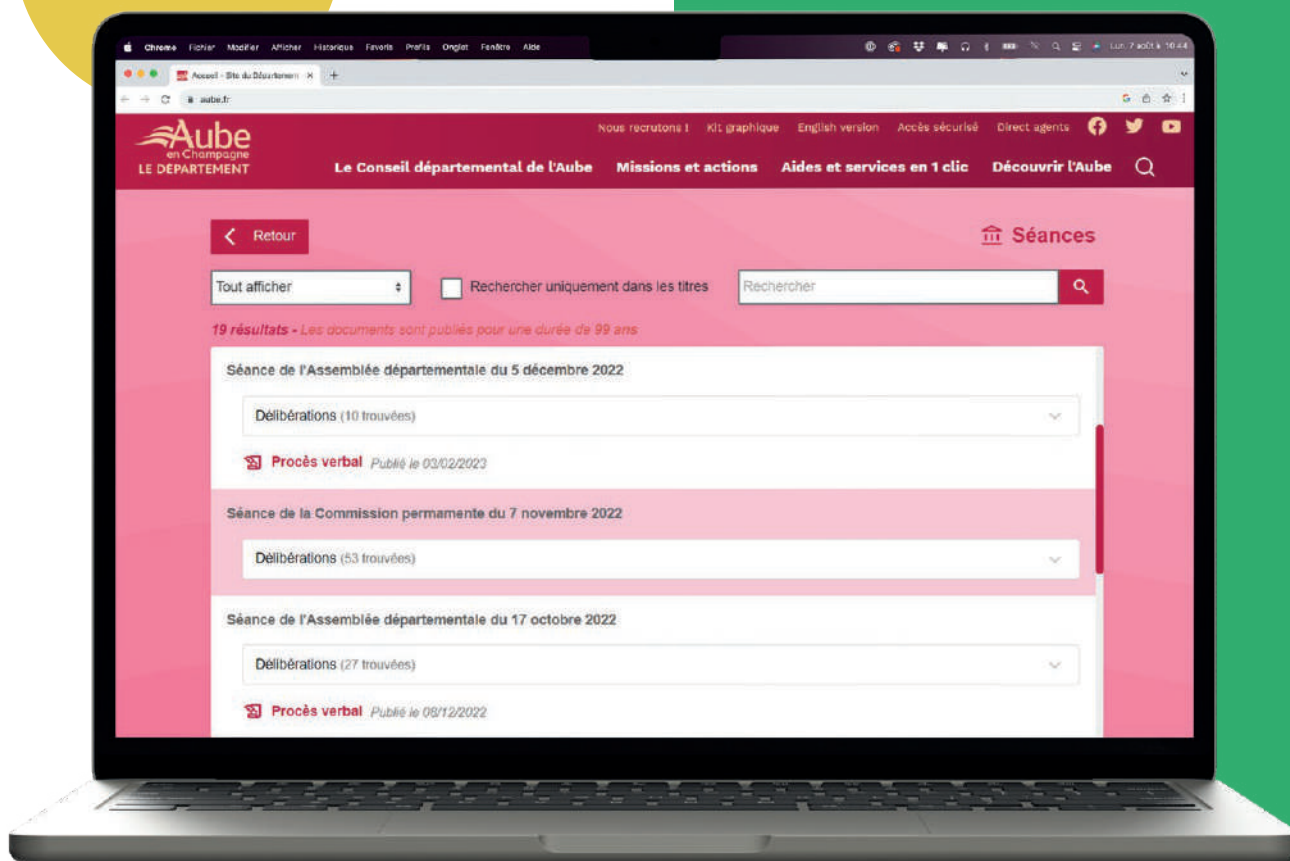
La Commission permanente s'est quant à elle réunie à 11 reprises et a voté **452 délibérations**.

En matière de contentieux, en 2022, **33 nouvelles actions** ont été introduites.

Sur la même période, **22 procédures** ont été clôturées suite à une décision de justice, **16** d'entre elles ont été **favorables** au Département.

Au 31 décembre 2022, **50 procédures** contentieuses étaient en cours d'instruction.

Le standard téléphonique de l'Hôtel du Département a réceptionné **27 169 appels**.



2. Pôle développement des territoires

Service Foncier

Le service est chargé de la gestion foncière, des biens immobiliers du Département, des assurances et du contentieux des constructions.

Il assure la procédure de vente et d'acquisition d'immeubles bâtis et non bâtis (acquisition amiable ou par expropriation) et d'échange, la recherche d'acquéreurs pour les immeubles bâtis et non bâtis qui n'ont plus vocation à rester dans le patrimoine départemental et le transfert en pleine propriété du Département des emprises des collèges.

Pour toutes les propriétés bâties, il a en charge la gestion locative (encaissement des loyers, dont pour les entreprises de la Technopole de l'Aube, suivi des paiements, procédures en cas de défaillance du locataire, remboursement des taxes) et pour les propriétés non bâties, le suivi de la gestion des terres agricoles départementales via convention, par la SAFER.



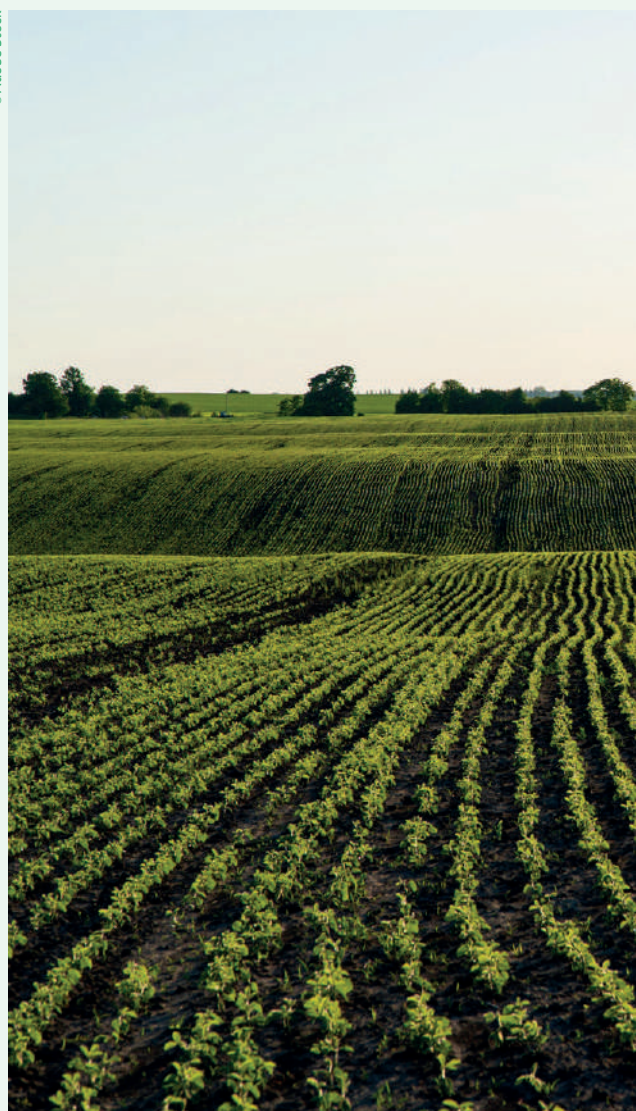
Rappel des objectifs prioritaires du service :

- Assurer la gestion immobilière des biens du Département en vue de leur utilisation et de la réalisation de projets (gestion des transactions et locative)
- Gérer les mises à disposition du domaine public départemental
- Porter l'instruction des actes d'urbanisme de près de 90 communes

Il assure également la gestion des impositions du Département (demande de dégrèvements, paiements...), l'actualisation de l'inventaire patrimonial, le suivi des précontentieux et des contentieux liés aux immeubles bâtis et non bâtis et la gestion des contrats d'assurances.

La mission instruction de ce service gère l'instruction des actes d'urbanisme pour les communes ayant délégué cette instruction au Département de l'Aube : permis de construire, permis d'aménagement, permis de démolir, déclarations préalables, certificats d'urbanisme. Elle apporte un conseil et aides aux communes lors de contrôles de conformité obligatoires, de contentieux et sur toute question à l'urbanisme.

© Adobe Stock



Éléments phares ou actions marquantes en 2022

- **Acquisition d'un terrain** en vue de la construction d'un centre médico-social
- **Gestion des terres agricoles** mises en réserve par la cession d'environ 57 ha.
- **Dématérialisation du dépôt des demandes d'actes d'urbanisme** en 2022 suite à l'obligation réglementaire applicable dès le 1er janvier
- Dématérialisation de la **gestion des taxes foncières**



678 621 €
de dépenses d'acquisitions

928 439 €
de recettes de cessions



2 937
actes d'urbanisme
instruits en 2022



1584 ha
87 a
24 ca

Surface des propriétés
du Département

2. Pôle développement des territoires

Orchestre symphonique de l'Aube

Rendre la musique accessible au plus grand nombre : telle est la vocation de l'Orchestre symphonique de l'Aube, créé en 2011 par le Conseil départemental. Une mission gère l'Orchestre symphonique de l'Aube (administration et codirection artistique). Elle a en charge le fonctionnement de l'orchestre (recrutement des musiciens en lien avec la DRH, commande des partitions pour chaque programme, organisation logistique des concerts, répétitions scolaires...). Elle organise également le prix départemental des jeunes musiciens en danseurs.



Éléments phares ou actions marquantes en 2022

- Le retour à **une saison complète** post-Covid
- Campagne lancée pour **reconquérir voire renouveler le public de l'orchestre**, avec la mise en place d'une nouvelle organisation



9 843

spectateurs en 2022

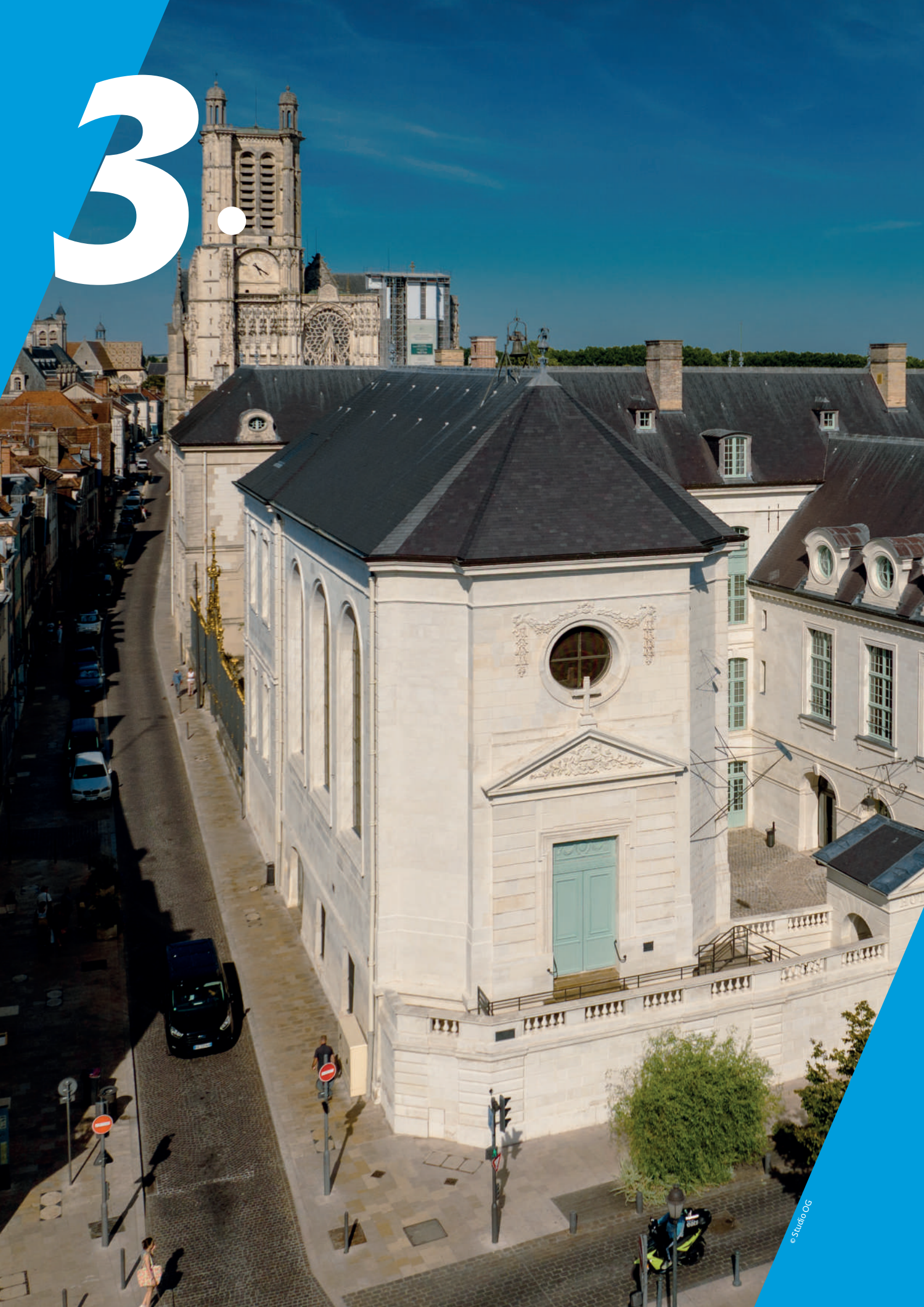
pour 8 séries de concerts soit 19 concerts :
1 à Nogent sur Seine, 1 à Bar sur Aube
et 1 à Romilly-sur-Seine et 16 à Troyes

35

jeunes musiciens primés



3



Pôle patrimoine et environnement

Le pôle patrimoine et environnement assure le suivi de dossiers stratégiques pour l'aménagement, l'attractivité et le développement touristique du territoire départemental (gestion de parcs d'activités, construction de vélovoies, gestion des bords d'eau et des ports des lacs de la Forêt d'Orient, aménagements fonciers, etc.).

Il prépare et met en œuvre la politique mobilités ainsi que la politique environnementale du Conseil départemental. Il conduit les opérations de construction et de réhabilitation de bâtiments et est le garant du maintien de l'intégrité du vaste patrimoine immobilier de la collectivité. Il assure des missions techniques particulières d'assistance aux communes rurales dans le domaine de l'assainissement. Il intervient à titre réglementaire et de prévention en santé animale et en hygiène alimentaire.

Il assure l'aménagement, l'exploitation, l'entretien et la gestion de la voirie départementale. Il a en charge les relations avec les collèges publics et privés, et gère en régie le Centre de congrès de l'Aube.



Le mot du DGA

Le Pôle patrimoine et environnement intervient dans de nombreux domaines et se positionne avant tout au service des administrés directement ou indirectement à travers le soutien qu'il apporte aux différentes directions de la collectivité.

Dans un contexte de raréfaction des ressources, de complexification croissante des cadres réglementaires et de bouleversements environnementaux majeurs, les services techniques doivent opérer une profonde mutation afin de s'adapter aux enjeux actuels et à venir, tout en continuant à répondre avec exigence aux attentes légitimes des bénéficiaires de leurs actions.

Cette situation de tension permanente constitue un challenge ambitieux qui nécessite de réinventer les métiers et pratiques, de reconsidérer les modes de fonctionnement afin d'intégrer les évolutions sociétales et climatiques rapides (maîtrise des consommations énergétiques et des déplacements, transition vers la production d'énergies renouvelables, anticipation des sécheresses plus intenses et plus longues impactant les routes et les bâtiments...) et de maintenir les interventions à un haut niveau de compétence en suivant de près les évolutions technologiques (élaboration des projets bâtimentaires en BIM, intégration aux projets d'infrastructure des nouvelles technologies liées au développement durable, évolution du parc automobile vers des équipements moins émissifs...).

Face à ces défis qui s'imposent à tous et nécessitent des actions concrètes, la capacité d'initiative et d'adaptation constitue le fer de lance des agents techniques qui sont appelés à faire preuve d'une grande agilité et d'une grande pugnacité dans leur action au quotidien.

Malo Blanchard

Directeur général adjoint en charge du pôle patrimoine et environnement

3. Pôle Patrimoine et Environnement

Direction des bâtiments

La direction des bâtiments assure la gestion et l'entretien de l'ensemble du patrimoine immobilier départemental.



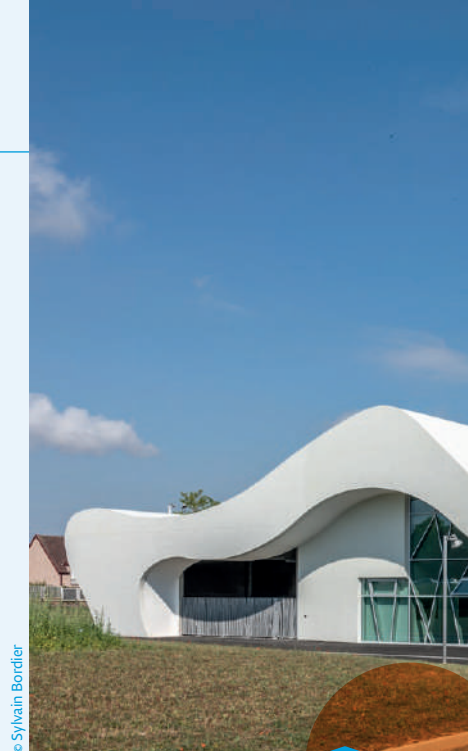
Elle est composée de trois services :

- › **Le service études et travaux**
est en charge, en maîtrise d'œuvre interne, de l'entretien courant des bâtiments ainsi que du gros entretien, et en maîtrise externe de la conduite d'opérations majeures (réhabilitations lourdes, extensions ou constructions neuves) ;
- › **Le service énergie, maintenance, prévention et accessibilité**
est en charge de la maintenance des équipements composant les bâtiments, de la sécurité et de la conformité réglementaire du patrimoine, du suivi énergétique et du suivi des prestations de dépannage et de réparation d'urgence ;
- › **Le service intérieur**
assure les interventions de premier niveau dans les bâtiments départementaux, la gestion du courrier, le nettoyage en régie de certains bâtiments et participe au service des cérémonies protocolaires.

Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

La direction doit à la fois assurer, à travers ses programmes de maintenance, le maintien en condition opérationnelle du patrimoine bâti (et notamment celui destiné aux collégiens) et piloter des projets d'ampleur de constructions et de restructurations.

En tant que gestionnaire du patrimoine bâti de la collectivité, elle réalise également quotidiennement l'entretien courant, la petite maintenance mais aussi le gros entretien des bâtiments départementaux.



© Sylvain Bordier



1 043
commandes en 2022
pour un montant de **2,5 M€ TTC**
(bons de commande à moins de 40 000 euros HT et hors accord-cadre)

11
accords-cadres
en cours



© Studio OG



Éléments phares ou actions marquantes en 2022

Construction de l'ESTP, campus de Troyes

Après quasiment 3 ans de travaux et 6 années de suivi par la direction des bâtiments, l'école spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie (ESTP) a ouvert ses portes sur le campus de Troyes en septembre 2022 et peut accueillir localement jusqu'à 300 étudiants. Au-delà de la simple expression de besoins en locaux, le programme de ce projet définissait une philosophie du bâtiment déclinée suivant quatre grands thèmes : enseigner, administrer, accueillir et chercher. Afin de participer à la pensée critique, les maîtres mots de l'architecte ont été : valoriser les pleins autant que les vides, favoriser la transparence et la lumière naturelle ainsi que la communication et l'hybridation des pratiques d'enseignement. L'ESTP à Troyes, ce sont 4 400 m² de surface utile pour un coût d'opération de 16 M€. Les travaux ont débuté en septembre 2019 pour s'achever totalement à l'été 2022.

Restauration de l'Hôtel-Dieu-le-Comte

L'Hôtel-Dieu-le-Comte, propriété du Département est un écrin architectural d'exception qui accueille désormais la Cité du vitrail. 33 mois de travaux auront été nécessaires pour restaurer, sécuriser et adapter l'un des joyaux de l'architecture troyenne. Le programme d'aménagement de l'aile ouest aura nécessité différentes étapes d'études et de diagnostics puis une phase de désamiantage, de curage de peintures au plomb et de sécurisation avant de pouvoir débuter la restauration proprement dite. La volonté assumée était de restaurer ce bâtiment en conservant son âme, son histoire et son affectation historique d'hôpital. Les ingénieurs, techniciens, architectes et artisans se sont donc appliqués à conserver la sobriété du lieu. Maçons, tailleurs de pierres, menuisiers, maîtres-verriers, restaurateurs en peinture et décors, plombiers, électriciens, chauffagistes, ce sont près d'une quinzaine d'entreprises (dont douze aubois) et une centaine d'ouvriers qui se sont succédés pendant ces travaux.



Construction d'une base nautique à Mathaux

Depuis 2017, le Département de l'Aube est engagé dans une démarche territoriale autour des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Le Département, la ville de Troyes et 10 communes sont devenus « Terre de Jeux » et une dizaine de sites sportifs « Centre de préparation aux Jeux olympiques et paralympiques ». Ces deux labels ont été délivrés par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP).

Dans ce cadre, le Département a porté la construction d'une base nautique sur le lac du Temple, sur un terrain propriété de Seine Grands Lacs à Mathaux. Cette base est un camp d'entraînement idéal pour une pratique à haut niveau de l'aviron et du canoë-kayak. Le Département a décidé de prendre à son entière charge la gestion quotidienne de la base nautique, avec l'appui des comités locaux d'aviron et de canoë-kayak « partenaires » et utilisateurs.

Obligations réglementaires

Au-delà des opérations majeures et exceptionnelles dont quelques-unes sont détaillées ci-avant, la direction des bâtiments est gestionnaire d'un parc immobilier conséquent.

Une de ses missions principales est d'assurer sa mise aux normes et son entretien, dans le strict respect du cadre réglementaire.

Les enjeux réglementaires majeurs en cours et à venir concernent la poursuite de la mise en accessibilité des établissements recevant du public et la rénovation énergétique du parc.



3. Pôle Patrimoine et Environnement

Direction des routes

La direction des routes gère 4 500 km de routes départementales (entretien, modernisation et circulation) et assure une présence technique sur l'ensemble du département à travers ses 5 agences routières du Département et 12 centres routiers.



Elle est composée :

› **Au niveau central, de plusieurs services :**

- le service modernisation et entretien de la route en charge de la conduite des études d'opportunité et de faisabilité en matière d'évolution du réseau routier, de la programmation et du pilotage des opérations de modernisation et de l'entretien du réseau routier, y compris des ouvrages d'art ;
- le service circulation et sécurité de la route pour coordonner entre autres la lutte contre l'insécurité routière et le comptage des trafics sur le réseau routier départemental.

› **Des agences routières et des centres routiers**

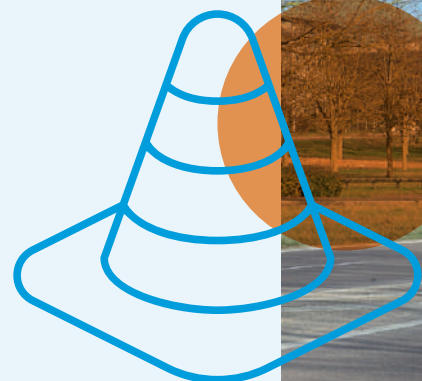
› **Du service assistance routes et matériels**

qui assure notamment le renouvellement des véhicules, matériels engins ainsi que l'entretien et la maintenance de tous les véhicules et engins de la collectivité. Il est en charge également des missions d'exploitation (travaux d'assainissement routier et renouvellement de la signalisation horizontale) et d'ingénierie routière (contrôles et essais de laboratoire concernant les travaux routiers).

Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

Propriétaire de 4 500 kilomètres de routes départementales, le Département, à travers sa direction des routes, veille à la qualité, à l'entretien et à la sécurité de cet important réseau, indispensable à la circulation des personnes et au transport des marchandises.

Par ailleurs, elle gère le réseau étendu des voies vertes départementales.



e Sylvain Bordier

5

agences routières
du Département

12

centres routiers



18 M€
programme
de travaux routiers
du Département
en 2022



Éléments phares ou actions marquantes en 2022

Rencontre interdépartementale sur le comptage routier

Le Département de l'Aube a permis à d'autres Départements de découvrir les nouvelles technologies dans le domaine du comptage routier. Depuis plusieurs années, le Département modernise son parc de comptage de véhicules, matériel permettant d'avoir la connaissance du trafic routier ainsi que des vitesses pratiquées par les usagers et d'en suivre l'évolution. Ces indicateurs sont très utiles aux politiques d'entretien, de sécurisation et de modernisation du réseau routier départemental. Ce sont 5 Départements : les Vosges, la Haute-Marne, la Côte d'Or, la Marne et l'Alsace qui ont participé à une journée studieuse mais aussi conviviale, au cours de laquelle se sont tenus les échanges d'expérience et la présentation d'un nouveau matériel non intrusif pour les chaussées. Ce matériel de type radar, dont la technologie utilise le wifi, est présent et actif depuis plusieurs mois sur la rocade.

La saison des travaux sur les routes départementales

Avec un budget de l'ordre de 18 millions d'euros, le programme de travaux routiers du Département en 2022 a été très dense avec 70 km de chaussées en enrobé, 75 km d'enduit coulé à froid et 200 km en enduit gravillonné, ainsi que le renforcement des chaussées sur la RD442 à Pavillon-Sainte-Julie, sur la RD619 à Ailleville, sur la RD 660 entre Fontvannes et Estissac et sur une portion de la rocade entre Saint-Parres-aux-terres et Buchères. Le Département a également accompagné plusieurs communes lors des aménagements de traversées.

3. Pôle Patrimoine et Environnement

Direction transition écologique, mobilités et aménagement

La direction assure le suivi des dossiers liés à l'aménagement et au développement touristique du territoire départemental (gestion de parcs d'activités, construction de voies vertes, conduite de projets touristiques et de loisirs, gestion des bords d'eau et des ports des lacs de la Forêt d'Orient, gestion administrative de l'aéroport de Troyes-Barberey). Elle opère le suivi du financement des opérations liées à l'eau potable et à l'assainissement sur le territoire, met en œuvre la politique de mobilité, ainsi que la politique environnementale du Conseil départemental.

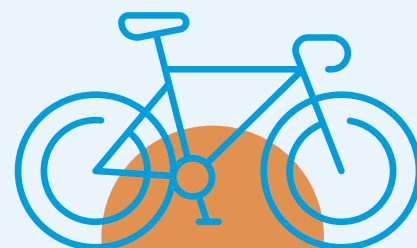
Elle suit les questions agricoles et liées à l'alimentation.

Elle gère parallèlement les missions relatives à l'organisation du transport des élèves et étudiants en situation de handicap, ainsi que les transports exceptionnels des collégiens.



Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

- Développer les aménagements et infrastructures qui participent à l'attractivité du territoire
- Assurer le transport des élèves et étudiants en situation de handicap
- Mettre en œuvre la politique de mobilité
- Relever les défis de la transition écologique en lien notamment avec les compétences du Département (agriculture et alimentation des collèves, transition énergétique, espaces naturels sensibles...).



© Sylvain Bordier

Éléments phares ou actions marquantes en 2022

Projet alimentaire territorial

Lancé en 2021, le Projet alimentaire territorial (PAT) piloté par le Département, en partenariat avec la Chambre d'agriculture Aube – Haute-Marne a permis de réaliser sur l'année 2022 différents diagnostics (offre alimentaire, demande auprès d'acheteurs publics, gaspillage alimentaire au sein des collèges), qui ont fait émerger différentes thématiques qui seront étudiées à travers cinq groupes de travail : structuration de la filière viande à l'échelle départementale, alimentation de qualité et gaspillage alimentaire dans la restauration collective, mise en relation agriculteurs et restauration collective scolaire, harmonisation de l'offre entre agriculteurs, et construction des prévisions de commandes par les acheteurs.

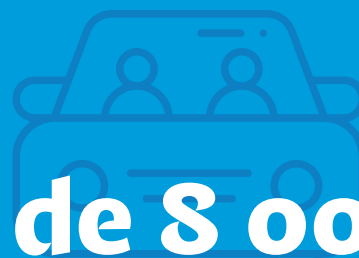
Parc logistique de l'Aube, construction d'une nouvelle voie douce

Plus de 800 salariés travaillent sur le Parc logistique de l'Aube, chiffre qui continuera d'augmenter avec l'arrivée de nouvelles entreprises. Afin de sécuriser les déplacements des piétons et vélos, le Département a aménagé une voie de circulation douce le long de la RD444 (route de Chaource) entre la sortie de Buchères et les deux entrées du parc (coût des travaux : 280 K€).



270

enfants et étudiants
en situation de handicap
transportés en 2022
(pour un coût total d'environ 1,2 M€)



+ de 8 000
trajets de covoiturage
d'une distance moyenne de 42 km
sur le département (hors Troyes
Champagne Métropole) réalisés
en 2022 grâce à l'application
de court-voiturage Karos déployée
sur l'ensemble du territoire



+ de 30

producteurs
inscrits sur la plateforme alimentaire
« Manger local » qui proposent
une variété de produits locaux aux
collèges aubois : fromages, yaourts,
lait, fruits, légumes, féculents,
viande, pâtes, jus de fruits...

3. Pôle Patrimoine et Environnement

Laboratoire départemental d'analyses

Le laboratoire assure dans le domaine de la santé animale, le diagnostic ponctuel et le dépistage systématique des maladies réputées contagieuses (et notamment celles transmissibles à l'homme), en lien avec la certification des cheptels et l'épidémiologie des maladies animales et la participation aux réseaux de surveillance de la faune sauvage.

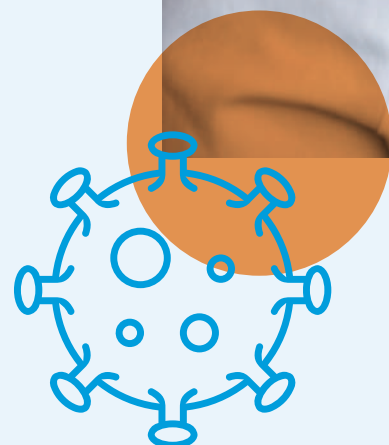
En matière d'hygiène alimentaire, le laboratoire effectue les analyses d'autocontrôles des denrées alimentaires (matières premières, produits finis), les contrôles officiels lors de toxi-infections alimentaires, les analyses de plans de surveillance et plans de contrôle demandés par l'Etat, la formation et les audits d'hygiène, concernant en particulier l'application de la méthode HACCP pour la maîtrise de l'hygiène de la restauration collective des collèges, en lien avec la sécurité sanitaire et la sécurité des populations.



Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

- Détection précoce de foyers et de situations sanitaires à risques
- Prise en charge rapide et réalisation des analyses en lien avec les agréments
- Surveillance épidémiologique du territoire (IA, ESB, rage, FCO, SBV, tuberculose)
- Analyses officielles en santé animale et hygiène alimentaire
- Epidémiologie du territoire (animaux d'élevage et faune sauvage)
- Accompagnement des professionnels de l'élevage et de l'agroalimentaire

© Sywain Bordier



© Adobe Stock



Éléments phares ou actions marquantes en 2022

Formation hygiène alimentaire : Le laboratoire départemental certifié

Le laboratoire a été certifié QUALIOPI pour ses actions de formation continue en hygiène alimentaire. La marque QUALIOPI valorise des services présentant des qualités particulières et répondant aux exigences spécifiques du référentiel national sur la qualité des actions de formation concourant au développement des compétences. Cette certification garantit la qualité des formations dispensées et permet aux professionnels de l'alimentaire de faire financer leurs formations par des opérateurs de compétences. En 2022, 98,2% des 167 stagiaires ayant suivi une formation avec le laboratoire ont été satisfaits de la prestation grâce notamment à la mise à niveau des connaissances.

Influenza aviaire

L'année 2022 a été marquée par une épizootie d'influenza aviaire circulant dans l'avifaune sauvage, augmentant sensiblement l'activité en santé animale.

Participation à diverses études en santé animale

Le laboratoire a participé, en lien avec des partenaires, aux études suivantes : ELIZ Maladie de Lyme et autres maladies à tiques ; portage par les hérons et aigrettes sur Trématode Clinostomum.

976

clients en 2022

235

autopsies en 2022

Santé animale

5 442

dossiers

34 295

échantillons

48 142

analyses

Hygiène alimentaire

2 105

dossiers

13 108

échantillons

33 451

analyses

3. Pôle Patrimoine et Environnement

Centre de congrès de l'Aube

Une équipe dédiée est chargée de la gestion technique du Centre de congrès de l'Aube.

Elle gère notamment les plannings, la relation technique avec les clients, l'établissement des feuilles de route des événements.

Elle assure la gestion technique des manifestations : accueil, montages / démontages, régies son / lumière / vidéo...

Elle s'appuie en tant que besoin sur des compétences internes partagées avec la DSIN et la direction des bâtiments (et notamment le service intérieur).

Elle travaille en lien étroit avec l'agence départementale du tourisme chargée de la commercialisation des congrès.



79

événements externes

dont **65** ayant donné lieu à facturation, pour **68,5** équivalents jours d'occupation et une moyenne de **183 participants**

87

événements internes

(essentiellement des réunions entre **10 et 40 personnes**) pour **89,5** équivalents jours d'occupation

Rappel des objectifs prioritaires :

Assurer dans de bonnes conditions la gestion technique des manifestations dans l'optique d'une excellente « satisfaction client ».

16

concerts OSA
pour 28,5 jours
d'occupation,
répétitions comprises

460 K€

de chiffre
d'affaires TTC

3. Pôle Patrimoine et Environnement

Service des collèges

Au regard des importantes responsabilités conférées aux Départements dans la gestion des collèges publics, le service des collèges constitue notamment l'interface entre ces établissements et la collectivité.

Dans ce cadre, il gère notamment le calcul et la répartition des dotations financières, le choix et le financement du matériel et du mobilier, l'octroi des concessions de logements...

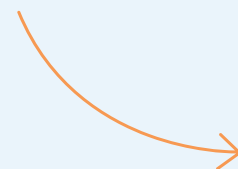
Il effectue le suivi budgétaire ainsi que la tarification et les modalités d'exploitation des services de restauration.

Pour les collèges privés, le service assure l'instruction des demandes d'aide financière à l'investissement et au fonctionnement.

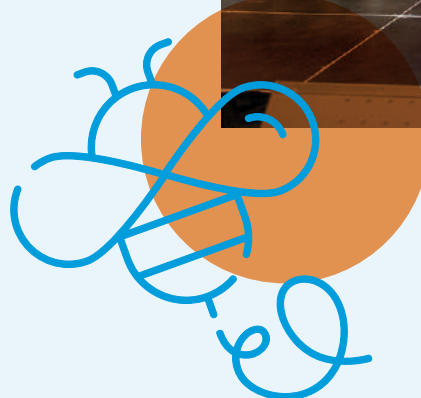


Rappel des objectifs prioritaires du service :

- Mise en œuvre des compétences du Conseil départemental dans le domaine des collèges et notamment des ambitions de la collectivité en matière de modernisation et de qualité au service des apprentissages des collégiens aubois ;
- Coordination des interventions de l'ensemble des directions et services du Département qui agissent en faveur des collèges (DRH, DSIN, DFCGM, Service foncier, SDTVA, Direction des bâtiments, DTEMA...);
- Exercice, en lien avec la DRH, de l'autorité hiérarchique des 250 agents ATTEE affectés dans les établissements intervenant dans les domaines de la restauration, de la maintenance, de l'entretien et de l'accueil ;
- Gestion administrative, technique et financière des moyens alloués aux collèges ;
- Ancrage au sein des établissements des initiatives à vocations culturelle ou sportive portées par les directions ou services concernés de la collectivité.



e Sylvain Bordier



Éléments phares ou actions marquantes en 2022

Forum des producteurs

La plateforme « Manger local » a été créée pour répondre à la problématique de la mise en relation et de la logistique entre producteurs et acheteurs afin de permettre aux collèges publics aubois d'accéder à des produits de qualité issus des circuits courts et de proximité. Ainsi, depuis janvier 2021, la plateforme facilite la mise en relation et la logistique entre les producteurs locaux et les collèges publics du Département, ainsi que le Centre départemental de l'enfance. Dans la poursuite de son engagement, le Département a souhaité offrir aux producteurs, chefs de cuisine et gestionnaires la possibilité de se rencontrer afin de mieux connaître les offres, les modes de production et également les attentes des chefs en termes de produits. Ce forum de rencontre a permis de valoriser le travail des producteurs, de créer un lien direct avec les clients et leurs besoins. Les chefs de cuisine ont de leur côté pu obtenir des éclaircissements aux interrogations qu'ils pouvaient avoir. Un buffet local a clôturé la manifestation dans la convivialité.



© Département de l'Aube



Concours Planet'Slam

Dans la volonté du Département d'accompagner les élèves dans leur compréhension des enjeux environnementaux, la collectivité a décidé de renouveler en 2022 le concours de slam pour les élèves de 4ème des collèges publics et privés du Département. Le concours, basé sur le thème du développement durable et intitulé Planet'Slam, visait à sensibiliser de façon ludique les enfants - futurs citoyens et éco-citoyens - au respect de l'environnement, leur permettant ainsi de comprendre que des gestes simples sont possibles au quotidien pour préserver notre planète et nos descendants. Les collégiens avaient pour mission d'écrire un slam sur 2 thématiques au choix parmi :

- une alimentation saine et durable,
- la valorisation des déchets et le recyclage,
- la préservation de biodiversité
- le réchauffement climatique

et de concevoir un clip vidéo pour le mettre en valeur.

Les classes participantes ont pu bénéficier de l'intervention gratuite dans leur établissement d'animateurs du Syndicat des déchets de l'Aube, le partenaire de la collectivité sur ce projet. Elles ont également pu être accompagnées par l'association auboise de slam LA DECLAM, champion de France et vice-champion du monde de slam, afin de les aider dans les techniques de slam. 3 collèges ont vu leurs œuvres primées et les collégiens lauréats ont bénéficié, entre autres, d'une journée au Muséum d'histoire naturelle à Paris.

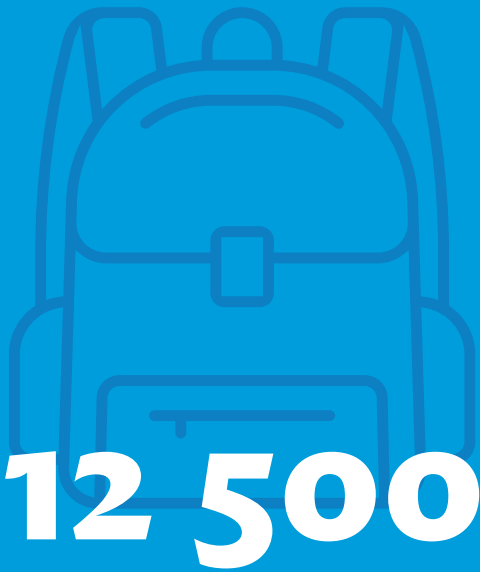


Dictée d'ELA

Une centaine d'élèves du collège des Jacobins ont participé à la dictée ELA du nom de l'association qui lutte contre les leucodystrophies. À chaque édition, un auteur de renom rédige un texte inédit dédié au combat contre la maladie. Ce texte fait ensuite l'objet d'une dictée qui marque le lancement de la semaine ELA. Cette dictée est un support d'échanges sur la solidarité, la citoyenneté, le respect, le handicap... L'évènement s'est déroulé au Centre de congrès de l'Aube en présence de Benjamin NIVET, parrain de l'association, ainsi que de représentants du Conseil départemental, de la Préfecture et de la DSDEN.

© Département de l'Aube





12 500

Nombre de
collégiens



7 900

Nombre de
demi-pensionnaires

1 160 K€

Dépenses d'investissement
à l'attention des collèves
(matériel de cuisine et d'entretien, mobilier,
investissement pour les collèves privés...)

4 650 K€

Dépenses de fonctionnement
à l'attention des collèves
(dotations, soutiens aux activités diverses...)





3. Pôle Patrimoine et Environnement

Mission d'appui administrative, comptable et achat

Cette mission intervient à titre de soutien administratif, comptable et d'achats publics auprès des directions et services métiers du PPE et à titre d'appui auprès de la DSIN et du Centre sportif de l'Aube.

La mission assure également l'établissement et le suivi des dossiers de demande de subvention concernant les opérations de bâtiments et accompagne et/ou vient en soutien auprès des services du PPE sur le volet des marchés publics du pôle.

Elle est composée de quatre cellules pour assister les directions opérationnelles du PPE dans l'établissement de leurs budgets et gère comptablement les dépenses et les recettes du pôle, de la DSIN et du Centre sportif de l'Aube.

La cellule achats publics organise, met en place et participe à la gestion des procédures d'achats de fournitures et de prestations de service.



Rappel des objectifs prioritaires de la mission :

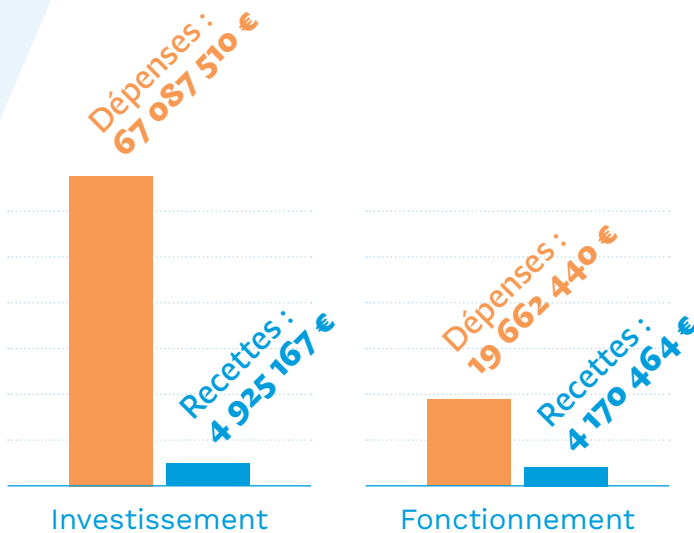
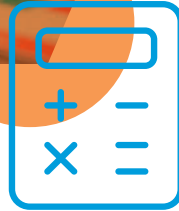
- Coordonner l'élaboration et le suivi de l'exécution du budget du PPE
- Contribuer à l'harmonisation des procédures administratives, comptables et achats publics entre les directions du PPE
- Gérer les opérations comptables en dépenses et recettes (engagements et liquidation des dépenses d'investissement et de fonctionnement et émission des titres de recette) et le suivi administratif des marchés publics du PPE dans le respect du délai de paiement réglementaire





Éléments phares ou actions marquantes en 2022

- **Transformation du service** par l'intégration de la fonction comptable et achats des routes
- **Participation à la réorganisation** de la fonction financière au sein de la collectivité portée par la DFCGM



95 M€
Budget du PPE
soit 22,96 % du budget départemental

18 804
mandats
émis en 2022

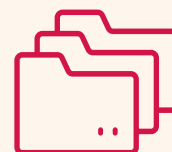
35
consultations
de marchés publics
lancées en lien avec
le service marchés

≈ 8 000
marchés
(toutes formes
confondues) notifiés

4 Direction des ressources humaines

La direction des ressources humaines (DRH) a pour missions la gestion des carrières et des rémunérations, des emplois et des compétences, de la formation, du dialogue social ou des questions de santé, de sécurité et d'hygiène au travail.

• • •



Pour mener ces missions, la DRH est composée de trois services :

Le service emploi compétences

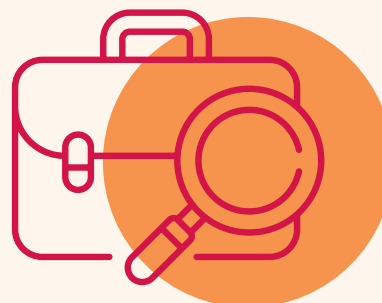
en charge de l'accompagnement des services dans le recrutement de leurs collaborateurs et dans la gestion des plans de formation.

Le service vie au travail, prévention, santé et sécurité

qui gère les relations avec les organisations syndicales, la politique en faveur des personnels en situation de handicap, la prévention des risques professionnels et la médecine du travail.

Le service gestion administrative et financière

en charge de la gestion des carrières, des retraites et de la rémunération des agents de l'administration départementale ainsi que l'ensemble des congés et absences.



Le renforcement de la logique de gestion dynamique des ressources humaines par le recours à l'apprentissage dans les services de la collectivité.

Ce levier peut permettre de surmonter des difficultés de recrutement dans des secteurs professionnels dits en tension. Il permet également la transmission de savoir-faire et de créer un vivier de personnels qualifiés et formés aux métiers dont la collectivité a besoin.

Pour compléter et afin de mieux faire connaître les missions et les offres d'emploi du Département auprès du public en recherche d'emploi, le service emploi-compétences de la DRH a participé au forum « emploi alternance » à Troyes fin mars 2022. Il s'agit d'un forum d'envergure dans le département, avec plus de 3000 personnes accueillies sur deux jours.

Au Département, 8 contrats d'apprentissage ont été signés en 2022 - (CSA, DSIN, MAPP, LABO, SARM, ASE, CITE du VITRAIL).

Les élections professionnelles des nouvelles instances consultatives de la collectivité (décembre 2022)

Le travail de préparation des élections a débuté dès le début de l'année 2022 par la constitution d'un groupe de travail (administration/OS) relatif aux élections pour favoriser le dialogue autour de la préparation du scrutin, son organisation et la validation du protocole électoral.

Les élections concernaient 6 scrutins :

- Le comité social territorial (CST) et la désignation des membres de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et des Conditions de Travail (FSSSCT). Le CST est consulté sur les projets d'évolution de fonctionnement ou d'organisation des services, sur les lignes directrices de gestion relatives au pilotage des RH, sur les orientations stratégiques en matière de politique indemnitaire, sur l'action sociale, le RSU,...
- Les commissions administratives paritaires (CAP A, B et C), instances dédiées au traitement des situations individuelles des agents titulaires
- La commission consultative paritaire (CCP), instance dédiée au traitement des situations individuelles des agents contractuels
- La commission consultative paritaire départementale (CCPD), instance chargée des dossiers de retrait, de refus de renouvellement, ou de modification de contenu d'agrément au sens restrictif pour les assistants familiaux.

Éléments phares ou actions marquantes en 2022

© Département de l'Aube



© Adobe Stock



La dématérialisation des dossiers médicaux du service de médecine du travail et l'intégration des informations de la prévention dans les dossiers des agents pour favoriser la transversalité des informations et améliorer les prises en charge

Cette démarche avait pour objectif de développer le partage d'informations de l'équipe des conseillers en prévention vers l'équipe médicale afin d'améliorer la prise en charge des agents, tout en garantissant la sécurité des données médicales des agents.

Des habilitations spécifiques s'appuyant sur les métiers de chacun ont été mises en place permettant ainsi aux agents d'avoir un dossier unique au sein du service de santé au travail avec deux volets pour permettre de réunir les informations « prévention » et les informations médicales dans un même outil.



Service de gestion administrative et financière



≈ 18 000
payes pour 2022

1 663

agents employés
par le Département

619

avancements
d'échelons

9

promotions
internes

Modifications statutaires

Catégories B

220 agents

Catégories C

650 agents

242

télétravailleurs

hors télétravail pour raison de santé

200

agents concernés
par l'application
de la prime SEGUR

78

avancements de grade
(13 adm, 6 cult, 2 médico-soc,
1 médico-tech, 15 soc, 41 tech)

Service emploi-compétences

- › Nombre de jurys : **130, soit 500 candidats** reçus en entretien.
- › Nombre de recrutements : **100 recrutements** sur postes vacants, **56 mobilités internes**

Formations domaine sécurité et prévention

- › AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux) : **146 agents formés** (routes)
- › Grue auxiliaire : **13 agents formés** (sarm)
- › Permis bateau côtier : **8 agents formés** (routes)
- › Permis poids lourds : **7 agents formés** (routes)
- › Prise de poste des agents routier (formule initiale de 3 jours consécutifs) : **18 agents formés**

Formations domaine social

- › Cursus agressivité (module initial) = **256 agents formés**
- › Lien d'attachement : **16 agents**
- › La santé par les pleurs : **16 agents**
- › Montage, animation et évaluation d'une action collective : **29 agents**
- › Prise en charge des enfants avec des troubles autistiques : **25 agents**

Formation domaines transversaux

- › Webinaire laïcité (format test réalisé par la DRH) : **20 agents**
- › Anglais touristique : **3 agents** (CSA pour JOP 2024)
- › Formations d'intégration toutes catégories confondues : **333 agents**

947 084€

Total des dépenses
en formation
sur 2022



Service vie au travail, prévention, santé, sécurité

Santé

515
visites
médicales



600
examens
complémentaires
(300 visiotests, 300 audiotests)



Social

191

accompagnements
dont 54 nouvelles situations
et **473 entretiens réalisés**



Prévention

- > Nombre d'aménagements de poste : **53 aménagements** effectués et **23 en cours** au 31/12/22
- > Nombre d'analyses des accidents : **55 situations** dont une ayant entraîné une enquête approfondie
- > DU : mises à jour des **25 collègues** et des **11 centres routiers**
- > DU achevés en 2022 : PDT, DRH, DFCGM, CCA, Laboratoire départemental et lancement de l'évaluation des risques au PDS
- > **51 primo arrivants formés** à la prévention des risques
- > Formation Ergonomie des postes assis devant un équipement informatique : environ **120 personnes formées** (3 CMS, PDT, DGS, cabinet, DFCGM, Direction des archives et du patrimoine)
- > **2 reclassements** et **1 repositionnement**

Gestion des AT/MP

70 accidents de service et de trajet

6 maladies professionnelles

2 agressions

1 rechute d'accident





5. Direction des finances, du conseil en gestion et des marchés

La direction conçoit, propose et met en œuvre des stratégies pour planifier et gérer le budget, la comptabilité et la dette.

Elle agit dans le cadre des orientations définies par le Conseil départemental en faveur d'un cadre de financement maîtrisé de son action et d'une gestion financière rigoureuse, gage de qualité et de transparence de sa signature.

Elle assure la liquidité du Département, la fourniture des crédits budgétaires aux services pour effectuer leurs missions, l'usage optimal de la ressource financière grâce à un pilotage adapté ainsi qu'une utilisation appropriée et sécurisée des règles de la commande publique.



Pour remplir ses missions, la direction est organisée en 3 services :

› Le service Finances

est en charge de la préparation et la gestion du budget principal, des six budgets annexes, de l'exécution des dépenses et des recettes, ainsi que la gestion de la dette et de la trésorerie.

› Le service Conseil en gestion

réalise des études financières et organisationnelles, produit des outils de pilotage et apporte des conseils aux directions de l'administration.

› Le service des Marchés

gère l'ensemble des missions relatives au processus de la commande publique, tout particulièrement pour les procédures de passation des marchés publics d'un montant supérieur à 40 000 euros hors taxes.



Depuis ces deux dernières années, le Département a été particulièrement touché par les réformes décidées par l'État concernant son « panier de ressources » (perte de la taxe foncière sur les propriétés bâties et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) désormais décollé du territoire aubois.

De même, en 2022, la crise économique, énergétique a frappé de plein fouet les dépenses départementales directement ou indirectement, notamment celles du secteur social.

Des décisions de l'État (Ségur de la santé, revalorisations salariales et hausse des allocations individuelles de solidarité) ont fortement pesés sur l'équilibre des finances de la collectivité.

La montée en puissance des enjeux de la qualité comptable

Le service Finances a géré le projet transversal de modification de la nomenclature comptable en passant à la M57, référentiel qui constitue le socle commun des collectivités territoriales ; cette action, en anticipation à l'obligation du 1^{er} janvier 2024, s'inscrit dans le cadre d'une logique de modernisation de la fonction comptable et une amélioration de sa qualité.

Au-delà des missions budgétaires réglementaires, ce service a préparé les éléments constitutifs à l'expérimentation nationale du Compte financier unique (CFU) sur l'exercice 2022.



© Adobe Stock

407,3 M€*

consacrés aux interventions du Département pour les Auboises & Auboises et à son fonctionnement

312,1 M€
Dépenses réelles de fonctionnement en 2022

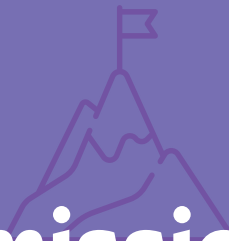


95,2 M€
Dépenses réelles d'investissement en 2022

- › Indicateur de performance comptable validé par la Direction générale des finances publiques est passé de **72/100 en 2021 à 80/100 en 2022**
- › **4 ateliers** pour le réseau interne des Correspondants budgétaires et comptables
- › **43 874 mandats** de dépense et **11 938 titres** de recette sur le budget principal

2,6 milliards d'euros de patrimoine

- › Délai global de paiement de la collectivité en 2022 : **23,06 jours**
- › Encours de dette au 31 décembre 2022 : **17,8 M€**
- › **0 €** d'emprunt réel contracté en 2022
- › Capacité de désendettement : **0,28 année** contre 2,8 années pour la moyenne des départements de la même strate (250 000 à 499 999 habitants)



8 missions en appui des directions

(dispositif des référents RSA, gestion du courrier, étude sur l'évolution du contrat mutuelle/prévoyance, ...)



3 contrôles de structure externe

suite à des événements indésirables



7 dossiers

visés dans le cadre
du contrôle interne
en matière de FSE

Suivi des garanties d'emprunt

(1935 lignes de contrat pour 238 M€ de capital restant dû) et du rapport budgétaire consacré à la sécurité civile (9 M€ dépensés en 2022)

Création et amélioration continue d'outils de pilotage interne (10)

(tableau de bord de pilotage mensuel, tableau des signalements des ESSMS, tableaux de suivi budgétaire, tableau de suivi des MNA, ...)

Un service au cœur des enjeux de pilotage

Les missions du service Conseil en gestion s'organisent, de manière flexible en fonction des besoins internes, autour de trois axes principaux :

- Audits internes / conseil en gestion
- Pilotage
- Audits externes

Au cours de l'année 2022, ce service a tout particulièrement animé une dynamique de travail transversale visant à renforcer notre culture de la gestion de projets dans le cadre d'une démarche managériale globale ; une trentaine de personnes a ainsi contribué à la rédaction d'un guide et l'élaboration d'une boîte à outils (analyse SWOT, ...).



© Sylvain Bordier

Une fonction réglementaire en appui des services départementaux

Investisseur incontournable du territoire, le Département s'est engagé dans un plan pluriannuel d'investissement ambitieux, illustré avec plus de 92 M€ de dépenses d'investissement en 2022 pour son aménagement et son attractivité. Dans ce cadre, le service des Marchés est le garant du respect des règles applicables et assure la promotion de la politique d'achat public responsable telle qu'elle a été définie par les élus départementaux. Son intervention s'inscrit dans un contexte de totale dématérialisation, notamment grâce à la plateforme XMarchés développée par la SPL XDÉMAT.

Le service Marchés œuvre dans tous les domaines d'activités de la collectivité et entretient un accompagnement qualitatif des services prescripteurs dans la passation des marchés publics. Ainsi, **il a géré le marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification des bords d'eau à Mesnil-Saint-Père** en lien direct avec la direction des routes, en charge du pilotage de ce projet.

Dans le cadre de la rénovation du patrimoine départemental, **la création d'un nouveau centre routier à Vendevre-sur-Barse** plus adapté, plus spacieux et davantage fonctionnel a nécessité la passation d'un marché public composé de 16 lots pour un montant de 1,8 M€ hors taxes, en lien avec la direction des bâtiments.

Sur l'aménagement du territoire, le service a rédigé les marchés pour **la mise en œuvre d'aires de covoiturage à Torvilliers, Buchères, Thennelières, Magnant et Vulaines.**



© Département de l'Aube



12
commissions
d'appel d'offres
tenues dans l'année

625
d'offres reçues
d'entreprises
dans l'année

66%
d'entreprises locales
sur les marchés ou
accords-cadres attribués

149
avenants notifiés

155
marchés publics notifiés
pour un montant de plus de 26 M€
(sans prendre en compte les reconductions
et les achats inférieurs à 40 K€)

6. Direction des systèmes d'information et du numérique

La DSIN met en œuvre la gestion du système informatique et la politique numérique de la collectivité. Les principales missions de cette direction sont le soutien des différentes directions métiers, l'aménagement numérique du territoire, les infrastructures et équipements, le numérique éducatif.



La DSIN est composée de 3 services :

› **Le service études et développement**

dont les missions essentielles portent sur l'accompagnement des services dans l'expression des besoins, le choix, l'acquisition ou le développement et la mise en œuvre de nouvelles solutions informatiques.

› **Le service équipement et infrastructures**

pour assurer le maintien en conditions opérationnelles, la veille technologique ainsi que le déploiement des équipements matériels et le support utilisateurs

› **Le service support**

qui a vocation à assurer les tâches administratives de gestion et le support à toutes les collectivités aubois utilisant les services de la société SPL-XDEMAT.



La DSIN gère un parc d'un peu plus de 1 500 ordinateurs, 400 téléphones portables pour les services de la collectivité auquel s'ajoute un parc de plus de 3 000 ordinateurs pour les collègues.

Les applications informatiques équipant l'ensemble des services ainsi que les données bureautiques, sont hébergées sur plus de 250 serveurs qu'il faut gérer et maintenir en condition opérationnelle et en veillant à une haute sécurité tout au long de l'année.

1 500

ordinateurs
et 400 téléphones
gérés pour les services

3 000

ordinateurs
gérés pour les collègues

250
serveurs

150

ordinateurs
portables

installés en 2022 en
complément des 600
déjà en place

3 500

demandes
d'assistance traitées
dont 500 pour les collèges
et 250 pour le SDIS

7

Le 27 juillet dernier, l'Aube accueillait le Tour de France Féminin par le Barséquanais, la région de Vézère étant composée essentiellement de villages locaux d'aménagement et les services locaux d'entretien et les Centres de formation des coureuses et des signaleuses et des forces de l'ordre. Par ailleurs, les SLA et CR voisins (Chaoource, Brien) ont intervenu en cas d'urgence à la place de leurs collègues de l'activité des CR de Bar-sur-Seine et Bar-sur-Aube.

Les livres sont sortis des étagères pour prendre place dans des espaces de lecture éphémères à l'ombre des arbres. Enfants et parents, assistants maternels ou animateurs de centres de loisirs ont pris plaisir à participer aux animations prévues spécialement pour eux, notamment la création de plusieurs guirlandes de personnages colorés.

Côté sport Routes **TOUR DE FRANCE FÉMININ** **ROUTIERS LA TÊTE DANS LES ÉTOILES**

Le 27 juillet dernier, l'Aube accueillait le Tour de France Féminin par le Barséquanais, la région de Vézère étant composée essentiellement de villages locaux d'aménagement et les services locaux d'entretien et les Centres de formation des coureuses et des signaleuses et des forces de l'ordre. Par ailleurs, les SLA et CR voisins (Chaoource, Brien) ont intervenu en cas d'urgence à la place de leurs collègues de l'activité des CR de Bar-sur-Seine et Bar-sur-Aube.

022).

Les instrumettes des S de Romilly son jardin solidaire « Crée ton potager en accordéon » inspiré sur le site Aube-aires locales se sont également

Mission d'appui aux politiques publiques

La mission d'appui aux politiques publiques intervient sur trois domaines :

...



1. Assister la direction générale (DGS et DGA) et les directions dans la définition stratégique et la mise en œuvre opérationnelle de nouveaux projets ou de politiques publiques de la collectivité : montage et mise en œuvre de projets transversaux ou de politiques publiques (pilotage et animation en propre des projets, et/ou accompagnement des services et/ou directions pilotes dans le développement des nouveaux projets, de nouvelles méthodes de travail)

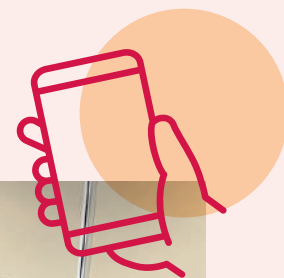
2. Piloter et animer la communication interne au sein de la collectivité

3. Porter des missions en appui du management global de la collectivité :

- › Appui au projet managérial de l'administration départementale
- › Soutenir l'animation des réunions de l'encadrement

7. Mission d'appui aux politiques publiques

Faits marquants en 2022



Stratégie d'inclusion numérique

La MAPP poursuit la mise en œuvre de la feuille de route de la stratégie départementale d'inclusion numérique qui s'articule autour de trois axes prioritaire :

► Favoriser la complémentarité de travail entre les acteurs et travailler sur la communication

Pour faciliter l'interconnaissance entre les acteurs, capter plus d'usager pour les inciter à se former, mettre en place de parcours usagers...

Pour l'année 2022, l'animation du réseau des acteurs du territoire représente 7 billets de veille (ou newsletters) envoyés à près de 500 professionnels avec un taux d'ouverture de 39%, plus d'une dizaine de rencontres virtuelles avec les acteurs (secrétaires de mairie, travailleurs médico-sociaux, agents des bibliothèques...), 1 matinée de rencontres et d'échanges avec les membres du réseau avec plus de 100 participants.

► Définir le cadre d'accompagnement, outiller et former les aidants, en proposant un cadre d'intervention et des repères (Ex : proposer un espace réseau avec des ressources disponibles, des webinaires, des classes virtuelles, billets de veille...) :

- Création d'un espace réseau dématérialisé à destination des aidants avec ressources locales disponible : 11 membres fin 2022 (mise en place en janvier 2022) ;
- Mise en ligne d'une cartographie départementale des acteurs de l'inclusion numérique et des offres d'accompagnement sur l'espace www.lesbonsclics.fr/fr : 83 structures référencées couvrant 28 communes du territoire de l'Aube.

► Permettre une meilleure accessibilité aux accompagnements :

équiper des lieux d'accueil, stimuler l'offre d'accompagnement (Ex : accès à des équipements informatiques et à une connexion sécurisée, embauche de conseillers numériques, développement des offres itinérantes et hors les murs...) :

- 27 conseillers numériques France Service (CNFS) déployés sur le territoire (21 structures employeuses) dont 3 CNFS embauchés par le Département (au Pôle des Solidarités), avec la mise en place d'une coordination des CNFS départementale porté par le Département : 1 réunions mensuelle avec en moyenne 20 CNFS participants / 8 749 nouveaux usagers accompagnés sur l'année 2022 ;
- Réponse par le Département à l'AMI « Outiller la médiation numérique » organisé par l'Etat dans le cadre du Plan France Relance : 9 structures associatives équipées en matériel informatique reconditionnés (tablettes, PC portables, mobiles) valeur 40 000 € HT).

© Département de l'Aube



Lancement d'une stratégie de communication interne

La mise en œuvre de la stratégie de communication interne débutée en 2022 repose sur 3 axes :

► Construction et mise en application d'une stratégie de communication interne multicanale et transversale afin d'améliorer la circulation de l'information :

- Un questionnaire à destination de l'encadrement pour connaître les pratiques et identifier les besoins : 51 réponses collectées soit 46% de taux de réponse ;
- 1 séminaire des directeurs et chefs de service organisé le 9 décembre 2022 avec près de 50 participants : restitution du questionnaire des cadres et état d'avancement des actions de communication en cours et à venir.

► Développement, suivi et animation des outils/ actions favorisant la communication interne (ex : rédaction en chef du journal interne, événementiel interne) :

- Reprise du pilotage et du suivi de rédaction du journal interne : en octobre 2022, audit du journal et clarification de la ligne éditoriale, modernisation des visuels : près de 7 000 journaux distribués sur l'année 2022, 10 comités de rédaction ;
- 1 opération solidaire avec l'association la Cravate solidaire : cette structure lutte contre les discriminations liées à l'apparence et facilite l'accès à l'emploi de personnes en insertion professionnelle en leur donnant une tenue professionnelle adaptée et en les aidant à la préparation des entretiens d'embauche. Le Département a organisé auprès de ses agents une collecte de vêtements et a récolté 140 kg de vêtements.

ENTRENOUS 223
OCTOBRE 2022
Le Journal interne du Département de l'Aube



► Accompagnement des services dans la valorisation de leurs projets auprès des agents (plan de communication ciblé, préconisations) :

3 directions accompagnées dont une association départementale :

- **CGOS** : état des lieux des pratiques de communication interne, analyse du rapport d'activités et préconisations d'actions.

Augmentation significative des adhérents de 7% suite publications Osiris et emailing pour la campagne d'adhésion.

- **Covoiturage Karos (DTEMA)** : sensibiliser les agents à l'application de covoiturage et promouvoir les dispositifs de gratuité, de prime.

150 affiches sur les différents sites départementaux, emailing au 1500 agents, 600 sets distribués à l'ARIA durant 2 jours, 1500 flyers mis sous pli dans les fiches de paie des agents, 3 ateliers (Vassaults, Arcis, HDD) qui ont touché environ 50 agents, 1 stand d'information à l'ARIA, 2 webinaires d'information à destination des agents et des cadres. 10% des covoitureurs aubois en 2022 sont des agents du Département, 164% d'augmentation du nombre d'agents inscrits, le total des trajets est passé de 21 à 1029 en 6 mois, 32 agents-covoitureurs au bout de 6 mois).

- **Transition énergétique (DTEMA)** : 590 agents ont répondu à l'enquête sur les déplacements domicile-travail dans le cadre du BEGES (version papier et digitale). Création d'un espace numérique relié à Osiris avec forum à questions à la toute fin 2022.



e Département de l'Aube

8. Annexes

Quelques indicateurs INSEE du département de l'Aube

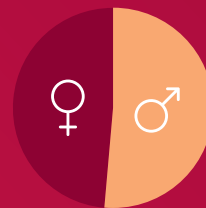
311 083

habitants

estimé au 01/01/2022

51,39%

Femmes

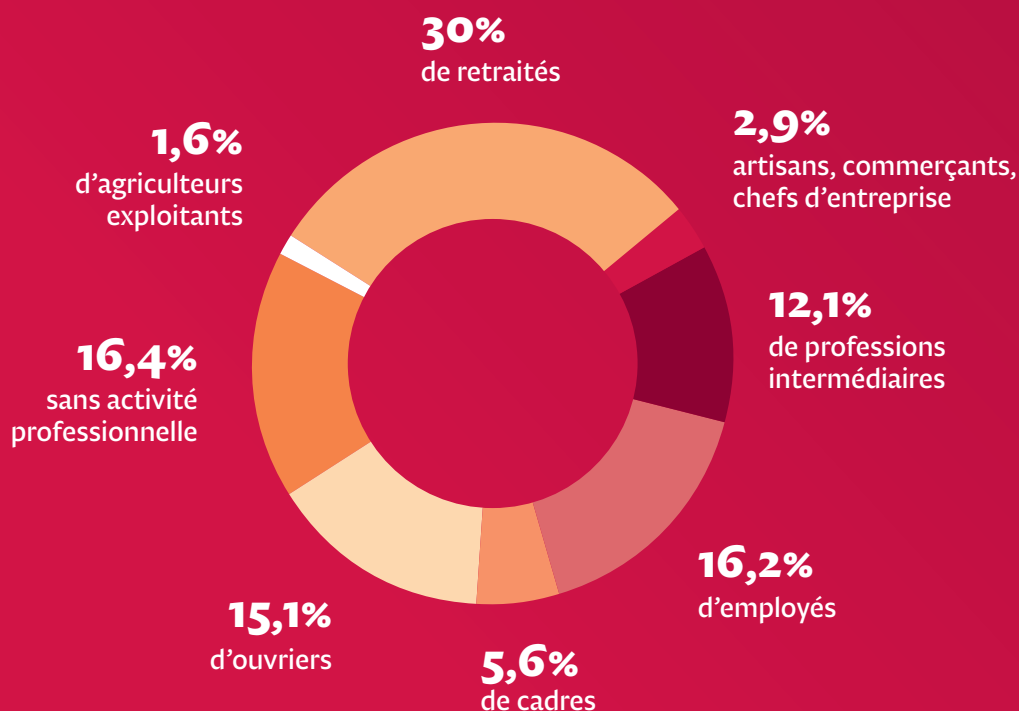
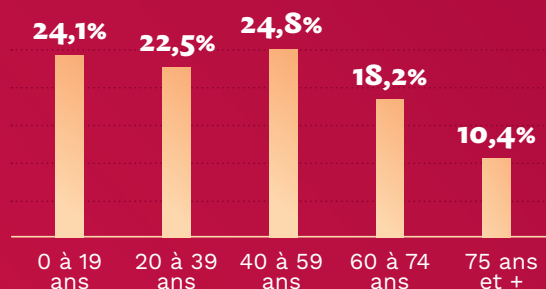


48,61%

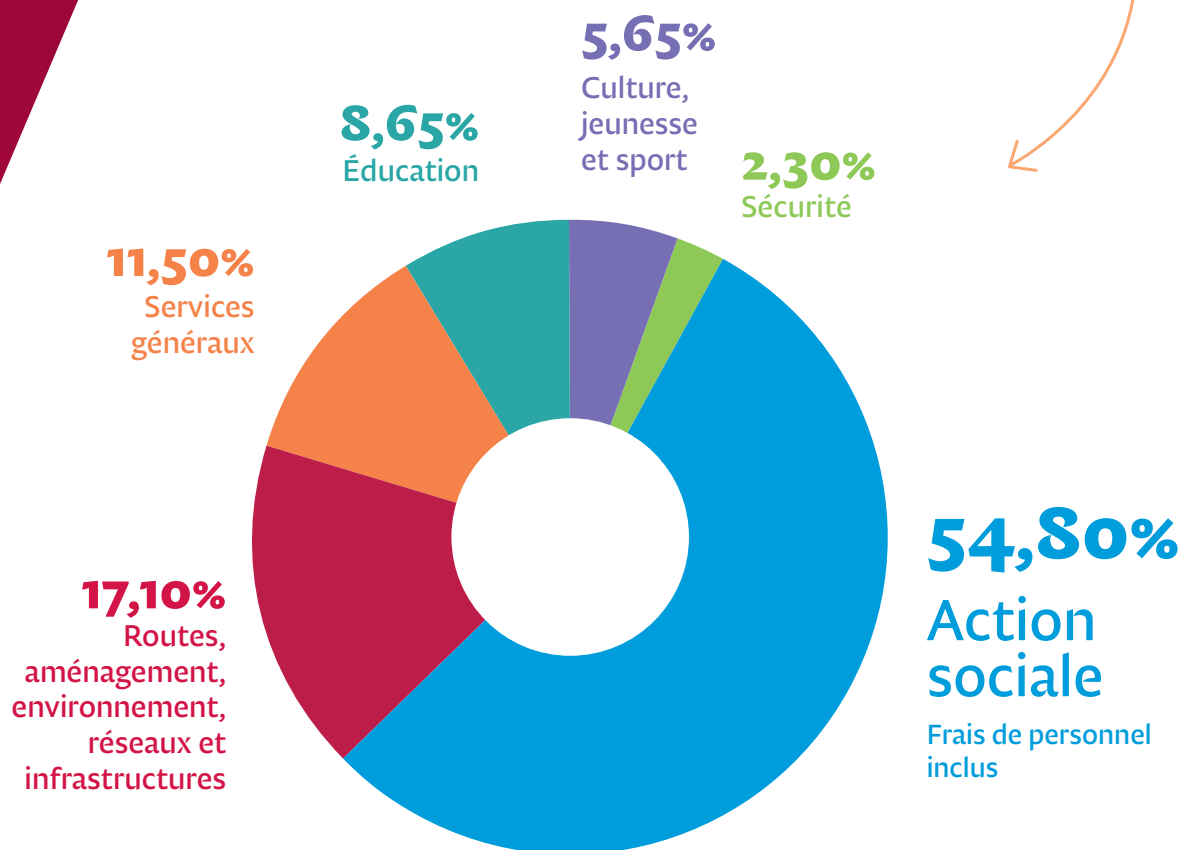
Hommes

Facteurs sociodémographique

- › Taux de natalité : 10,8 %
- › Taux de mortalité : 10,2 %
- › Taux de familles monoparentales : 17,1 %



Budget primitif départemental 2022



Le budget primitif 2022 du Département s'élève à **413,7 millions d'euros (M€)**

> **105,3 M€ d'investissement** (25 %) soit près de 103 M€ hors dette

> **308,3 M€ de fonctionnement** (75 %)

Un budget stable comparativement à 2021 qui se caractérise par :

- Un haut volume d'investissement permettant le lancement, la montée en puissance ou l'achèvement de grands projets en tous domaines. Investir c'est contribuer à la richesse et à l'attractivité du territoire. C'est aussi soutenir l'activité économique et favoriser l'emploi.
- Des crédits en hausse au titre des solidarités humaines pour absorber l'impact de la crise sociale, reconnaître le rôle essentiel des acteurs du social (aide à domicile, aide sociale à l'enfance) et cofinancer des investissements dans les EHPAD, développer l'habitat inclusif.
- Des dépenses de fonctionnement en progression pour un meilleur service à la population : numérique, soutien aux étudiants, secours, etc.).

Avec ce budget, Le Département réussit une gageure : poursuivre de grands chantiers, vitraux pour l'attractivité de l'Aube, tout en mobilisant des moyens financiers encore accrus pour agir au titre des solidarités : égalité des chances dès la naissance, insertion professionnelle, lutte contre les violences intrafamiliales, maintien dans le logement, autonomie des seniors, inclusion des personnes en situation de handicap.

L'administration départementale

en date du 31/12/2022

Président du Conseil départemental
Philippe Pichery

Direction générale des services
Philippe Brunel

Pôle des solidarités
Marie-Pierre Contois
(directrice générale adjointe)

Direction de l'action sociale de proximité

👤 **Marie-Pierre Contois par intérim**

- circonscriptions d'actions médico-sociales
- conseillers numériques
- intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie

Direction Enfance-famille

👤 **Sakina Mezrara**

- service Protection maternelle et infantile
- service Aide sociale à l'enfance
- service des assistants familiaux
- service Observation et évaluation pour l'enfance
- médecin protection enfance
- centre départemental de l'enfance (CDE)

Direction de l'autonomie

👤 **Sylvie Plique**

- service prestations et dispositifs pour l'autonomie
- service évaluation/conseil médical
- mission Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide (MAIA)
- mission conférence des financeurs/innovation

Direction de l'insertion et du logement

👤 **Hélène Booghs-Notteau**

- service logement
- service prestations RSA
- service animation de l'offre d'insertion
- mission maîtrise de la langue

Mission d'appui gestion et établissements

- service budget/comptabilité
- service des établissements médico-sociaux
- cellule FSE

Mission Prévention en action sociale

Mission Santé

Pôle Développement des territoires
Isabelle Darnel
(directrice générale adjointe)

Direction des Archives et du patrimoine

👤 **Nicolas Dohrmann**

- service archives départementales
- service valorisation culturelle et pédagogique
- service Cité du Vitrail

Médiathèque départementale de l'Aube

👤 **Anne-Sophie Reydy**

Centre sportif de l'Aube

👤 **Frédéric Adam**

Direction de l'accompagnement des territoires

- service du développement des territoires et de la vie associative
- mission conseil en conduite d'opérations

Mission d'appui juridique et institutionnelle

👤 **Marie-Hélène Desbuissons**

- mission juridique
- service de l'Assemblée

Service foncier

Mission Orchestre symphonique de l'Aube

Agence départementale du tourisme (ADT)

Pôle Patrimoine et environnement
Malo Blanchard
(directeur général adjoint)

Direction des bâtiments

👤 **Emeline Moinier**

- cellules architecture et en charge des opérations en maîtrise d'ouvrage déléguée
- service études et travaux
- service énergie, maintenance, prévention et accessibilité
- service Intérieur

Direction des routes

👤 **Stéphane Barraux**

- service modernisation et entretien de la route
- service circulation et sécurité de la route
- agences routières
- service assistance routes et matériels (SARM)

Direction de la transition écologique, des mobilités et de l'aménagement

👤 **Séverin Roelly**

Laboratoire départemental d'analyses

👤 **Olivier Gibout**

Mission d'appui administratif, comptable et achats

👤 **Sylvie Werdel**

Centre de congrès de l'Aube

Service des collèges

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

👤 **Didier Malnoury**

- Mission évaluation et accompagnement
- Mission analyse technique
- Mission accueil et instruction des demandes

Cabinet du Président
Sandrine Thibord
(directrice)

**Direction de la
communication**
Romain Allard

**Direction des
ressources humaines**
Catherine Guinard

- service emploi compétences
- service gestion administrative et financière
- service vie au travail, prévention, santé, sécurité

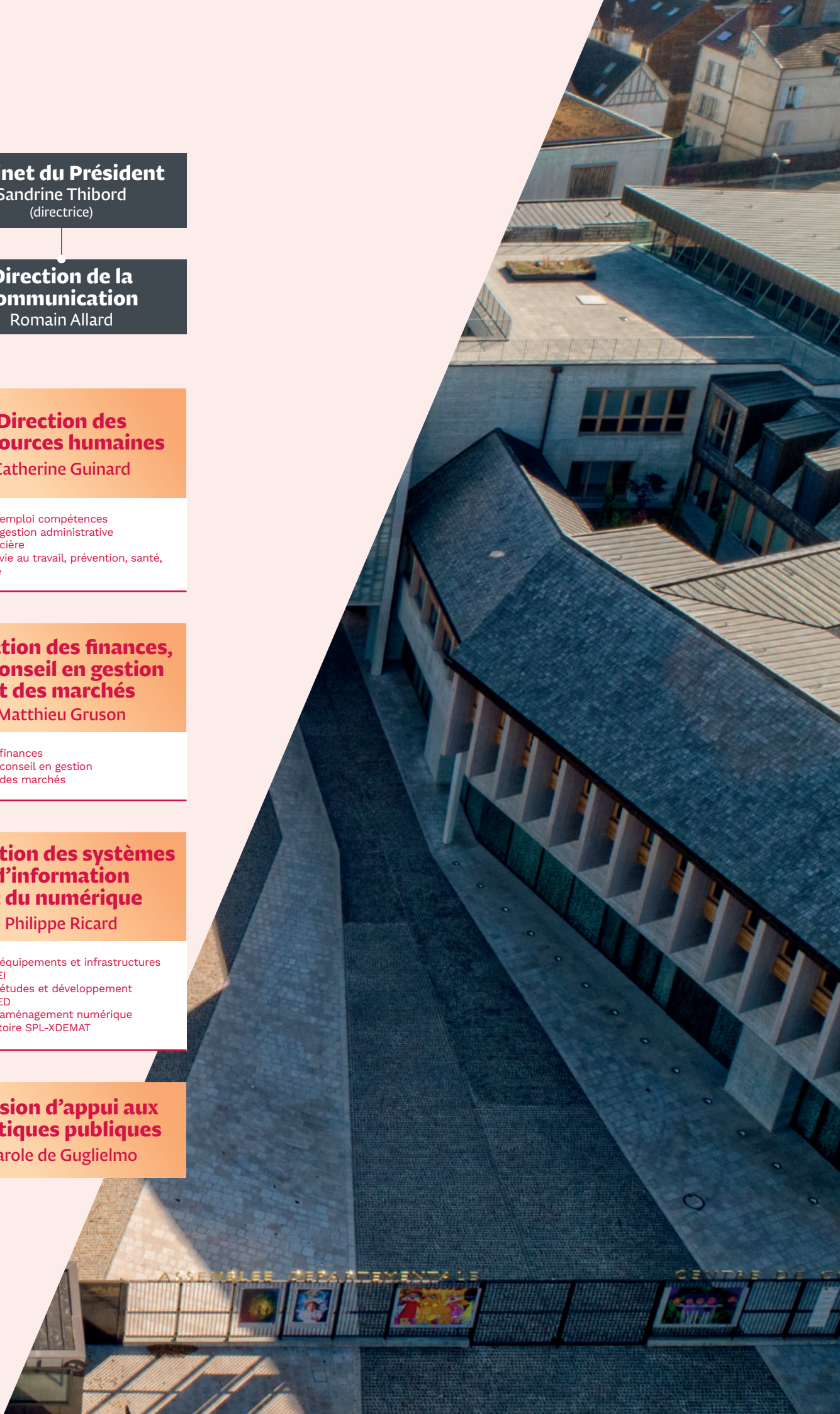
**Direction des finances,
du conseil en gestion
et des marchés**
Matthieu Gruson

- service finances
- service conseil en gestion
- service des marchés

**Direction des systèmes
d'information
et du numérique**
Philippe Ricard

- service équipements et infrastructures DSIN/SEI
- service études et développement DSIN/SED
- service aménagement numérique du territoire SPL-XDEMAT

**Mission d'appui aux
politiques publiques**
Carole de Guglielmo





A vos
côtés



**Département
de l'Aube**

Hôtel du Département
2 rue Pierre-Labonde
BP 394 - 10026 Troyes cedex

Tél. : 03 25 42 50 50

Fax : 03 25 42 51 63
departement@aube.fr

aube.fr

in   @aubedepartement
